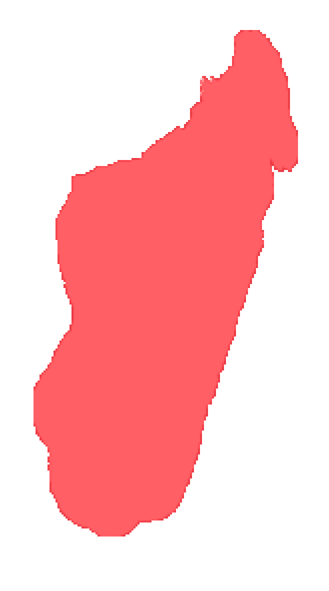
Bibliothèque malgache / 14

Bulletin du Comité de Madagascar

1re ANNEE – N° 8 – Novembre 1895



LES ÉVÉNEMENTS DE MADAGASCAR

AOUT

15. – Le correspondant de l'*Agence Havas* lui fournit les informations suivantes sur la situation des soldats du corps expéditionnaire qui se trouvent disséminés entre Suberbieville et la baie de Bombetoke.

L'armée s'émiette grand train, tous les jours. Les hôpitaux de campagne qui sont montés (il n'y en a que trois sur quatre, et le quatrième reste à Marololo, toutes tentes pliées, toutes caisses clouées, sans rendre aucun service), les hôpitaux, dis-je, regorgent, débordent de malades. Calculés pour deux cent cinquante hommes, ils en contiennent : celui du Ranamangatsieka (Suberbieville), six cents, et celui d'Ankaboka, mille en chiffres ronds. Dans ce dernier, il y a des couchettes improvisées sur plusieurs étages de hauteur, et c'est le plus lamentable spectacle que celui des gémissements des coolies qui y sont empilés et qui y vivent dans une saleté dont rien ne peut donner l'idée.

Il y a de malheureux Kabyles qui n'ont pas changé de vêtements depuis leur départ d'Algérie ! La vermine les recouvre. Que faire ? Savez-vous ce qu'il y a de médecins pour mille malades, dans cet hôpital d'Ankaboka ? Quatre. Combien d'infirmiers valides ? Quatre ! Vous imaginez-vous bien le dévouement, le sacrifice absolu de tout, qui doivent inspirer ces quatre docteurs ? A Suberbieville aussi, l'encombrement est énorme. Il reste, je crois, six infirmiers debout pour servir les six cents malades dont une partie couche par terre, sans couchette, sans matelas. C'est miracle qu'on ne perde pas plus de monde ; mais enfin si la mortalité n'est pas aussi grande qu'on le pourrait croire, la maladie terrasse beaucoup trop de gens, avec la terrible anémie qu'elle entraîne à sa suite.

Cette anémie a un effet bien curieux, une sorte de folie douce qui persuade aux pauvres diables qu'ils sont les gens les plus heureux du monde.

Cela ne vous paraîtra sans doute que bizarre ; pour nous qui vivons ici, c'est affreux. Et si, des soldats que je plains du fond de l'âme, je passe aux conducteurs kabyles, porteurs somalis, etc., tous, sauf les Sénégalais, qui ont, eux, conservé en grande majorité leurs forces, inspirent une douloureuse pitié.

Pour les soldats, on n'a certainement pas assez prévu la maladie, mais pour les coolies, on dirait qu'on n'a rien prévu du tout. C'est le « va comme je te pousse » et pas autre chose. Certainement on en admet dans les hôpitaux, et les médecins qui font si noblement et si largement leur devoir, les soignent avec autant de zèle. Mais combien, parmi les infortunés auxiliaires de l'expédition, sont déjà couchés dans la terre malgache que des mesures mieux prises auraient préservés ! En vérité, je vous demande pardon d'exposer tant de choses tristes ; mais j'estime que la sincérité est un devoir, car il ne faut point que ce qui se passe ici se renouvelle ; il ne faut pas que, dans une autre expédition de ce genre, les porteurs, conducteurs, etc., soient traités avec un sans gêne qui frise l'inhumanité.

Ou a engagé avec des promesses séduisantes des hommes qu'on est allé prendre chez eux et ces hommes ont porté la peine de l'insuffisance du personnel et des moyens de transport. Surmenés de travail, et souvent, je le dis à regret, insuffisamment nourris, quelquefois brutalisés par des subalternes énervés, les infortunés ont laissé leurs os un peu partout.

On en peut voir sans sépulture dans la brousse qui borde la route. Ah ! cela rend le cœur dur, la guerre, surtout quand elle se fait au milieu des souffrances qui marquent celle-ci. Nous aurons peut-être de la peine à faire oublier plus tard le mauvais effet que produiront dans les pays d'origine de nos coolies la mort d'un grand nombre et les récits des vivants.

Sans doute, ces ombres, ces taches disparaîtront dans l'apothéose finale du succès, et la nouvelle de l'entrée à Tananarive les effacera momentanément. Pour le public indifférent,

soit ; mais pas pour ceux qui en furent les témoins impuissants et attristés.

Combien de Kabyles ont conduit jusqu'à la dernière heure, jusqu'à la minute suprême, leur mulet de trait ! Avec des gestes d'automate et d'un pas qui semblait aviné, j'en ai vu marcher, traînés par les guides plutôt qu'ils ne les tenaient. Le moment venu, les malheureux ont quitté la route et se sont étendus à quelques pas d'elle.

18. – A la réunion du Conseil des ministres tenu à l'Élysée, le général Zurlinden, ministre de la guerre, entretient ses collègues de l'expédition de Madagascar. Certains retards de correspondance dont on s'est étonné s'expliquent par ce fait que les communications s'effectuent maintenant à l'aide de la télégraphie optique et sont parfois entravées par des brouillards et des orages.

Le général Zurlinden a fait connaître, en outre, les mesures qu'il a prises pour éviter aux convalescents du corps expéditionnaire qui sont rapatriés la traversée de la mer Rouge en septembre. Ces malades ou convalescents, dont le chiffre ne s'élève pas d'ailleurs au dixième de l'effectif total, y compris les troupes de la marine, de la guerre et les coolies, seront embarqués le 20 août à bord du *Shamrock* et de la *Concordia*.

– Dans une lettre datée du 18 août, – Camp, cote 750, – le général Duchesne donne des renseignements sur ce qu'il compte faire à partir d'Andriba :

D'Andriba, je pense partir avec une colonne légère pour me porter sur Tananarive, où je compte arriver en quinze ou seize jours de marche. Dans ce but, il me faut accumuler au moins vingt jours de vivres à Andriba, et je crains que la réunion de ces approvisionnements ne me demande un certain temps, d'autant plus que le terrain est tellement difficile, les pentes tellement raides, que les convois ont beaucoup de peine à circuler et que mulets et conducteurs commencent déjà à être très fatigués.

Je ne compte toutefois pas attendre le complet achèvement de la route pour chasser les Hovas d'Andriba où ils paraissent nombreux.

Je partirai donc le 21 avec trois bataillons et demi de la 2e brigade (général Voyron), et un bataillon de la 1re en réserve, pour attaquer l'ennemi et chercher à enlever ses positions. Mon appréhension est qu'il se retirera sans opposer de résistance sérieuse, tellement l'échec qu'ils ont subi au Betsiboka paraît avoir produit sur les officiers et soldats hovas, un effet moral qui subsiste toujours.

J'espère donc être à Tananarive fin septembre, ainsi que je l'ai toujours pensé. J'y arriverai avec quelques jours de vivres seulement et il me faudra alors me nourrir sur le pays. En raison de l'éloignement, les ravitaillements ne pouvant plus m'arriver que très difficilement, nous nous contenterons de viande fraîche et de riz. – Les Malgaches vivent avec cela – nous ferons comme eux.

L'état sanitaire, toujours médiocre à l'arrière, se soutient assez bien dans les troupes de l'avant ; mais nous avons, néanmoins, plus de trois mille malades dans les hôpitaux. Comme, sous ce climat, les hommes atteints traînent et languissent sans pouvoir se remettre, le seul parti à prendre est de les rapatrier le plus promptement possible. C'est l'avis du directeur du service de santé et c'est également le mien.

– On écrit au *Temps* :

Au quartier général, bivouac près de Marokoloy,
cote 750, 18 août.

A partir de Suberbieville, la brigade Voyron a dépassé la brigade Metzinger pour prendre la tête de la colonne et servir d'avant-garde au corps expéditionnaire. Avec des troupes comme celles du 13e d'infanterie de marine, les tirailleurs haoussas et les tirailleurs malgaches, la brigade Voyron est prête à faire d'excellente besogne.

Devant Soavinandriana. – Nos avant-postes étaient le 15 à quelques kilomètres de Soavinandriana ; le 16, au matin, une compagnie du 1er bataillon du 13e de marine et une compagnie de tirailleurs malgaches (capitaine Philippe) furent envoyées en reconnaissance dans cette direction. En chemin, elles se heurtèrent à un poste avancé de Hovas d'une soixantaine d'hommes dûment retranchés ; le combat s'engagea. Les tirailleurs malgaches déchargent leurs armes, puis, baïonnette au canon, en poussant des cris de guerre, ils se précipitent sur les *Amboalambos.* Devant la brusquerie de l'attaque, ceux-ci lâchèrent pied, non sans laisser huit des leurs sur le terrain. De notre côté, un tirailleur légèrement blessé. Après ce petit engagement, on a trouvé environ vingt tonnes de paddy (riz en paille), ce qui va permettre, pour quelques jours, d'augmenter la ration réduite des mulets.

La question d'approvisionnements, surtout pour les animaux, est, pour le commandement, une préoccupation de tous les instants. L'herbe n'est pas rare dans le pays, mais à cette époque de l'année, elle est sèche, dure et rebute les plus voraces. Tout le long de la route jusqu'à Tsarasaotra, on avait trouvé en quantité abondante du riz en paille ou en gerbes ; à partir de là s'ouvre le désert sakalave, province neutre inhabitée, une sorte de Marche, entre le Boéni et l'Imérina ; les cultures disparaissent, bien que les vallées soient nombreuses et souvent verdoyantes et que la terre y soit d'une certaine fertilité. Si l'on veut du riz, maintenant, il faut pousser jusqu'à Andriba. La plaine qui s'étend entre le Kamolandy et le Mamokomita, ainsi que les bords de ces deux rivières sont très riches en rizières.

La route et les voitures Lefebvre. – De Soavinandriana à Andriba, il n'y a guère que 22 à 23 kilomètres ; c'est un effort dont sont encore capables nos troupiers, malgré un épuisement trop réel. Car, il faut le dire, nos effectifs ont fondu de moitié depuis notre départ de Majunga. Un séjour trop prolongé dans les régions basses, la confection d'une route de 360 kilomètres, l'organisation souvent défectueuse du service sanitaire en sont évidemment les principales causes. Mais la cause initiale, on ne

saurait assez le répéter, c'est l'emploi de la voiture Lefebvre. Elle est le ver rongeur de l'expédition ; on n'aurait jamais dû employer ces voitures, avec leur poids mort de 260 kilogrammes, capables d'en transporter à peine 200, avec leurs brancards mal établis et articulés fragilement, leur construction déséquilibrée, leurs essieux placés trop en avant du centre de gravité de la caisse. Elles étaient faites pour rouler en terrain plat, et voilà qu'elles trouvent devant elles le chemin le plus accidenté qui soit.

Au moment où je vous écris, nous sommes entre Antsiafabositra et Soavinandriana, par 750 mètres d'altitude ; pour arriver à cette côte, un long ruban de route de cinq kilomètres circule et monte à flanc de coteau jusqu'au sommet. Eh bien ! des convois de voitures à peine chargées à 200 kilogrammes sont parties le 15, à six heures et demie du matin, du camp d'Andjiédjié, à 8 kilomètres en arrière de la cote 750 et n'ont pu y amener leurs dernières voitures qu'à neuf heures du soir ; quinze heures pour faire huit kilomètres ! cela est assez éloquent et peut se passer de commentaires. Ajoutez que tout le long de la montée on a dû doubler les attelages, et jugez de l'état des mulets, soumis à cet excès de travail. Les deux mêmes mulets, bâtés et chargés à 120 kilogrammes chacun, auraient fait ce trajet en deux heures sans grande fatigue !

Je ne parle que pour mémoire du nombre relativement considérable des voitures qui ont roulé dans les ravins, blessant ou tuant leurs mulets et que l'on n'en pourra jamais retirer.

Après l'expérience de la cote 750, on pouvait espérer que la voiture allait être délaissée à jamais ; il en a été question un instant ; mais, après des calculs minutieux, et en avoir longuement conféré avec le colonel Palle, le général Duchesne put se convaincre qu'il n'y avait pas assez de bâts disponibles, et il a fallu se remettre à piocher le long des flancs abrupts de la montagne, dans un nuage de poussière rouge qui brûle les yeux, dessèche le palais, avec un soleil implacable sur la tête.

Un fait relatif à la construction de la route vous en dira plus qu'un long discours : d'après l'itinéraire officiel, il suffisait de

remuer 10 à 12.000 mètres cubes de terre pour établir une voie carrossable de Majunga à Tananarive. Or sur un seul point, au delà de la cote 730, pour franchir un seul ravin et sur une longueur totale de 3 à 4 kilomètres, il faut en déplacer 6.000 pour livrer passage à la voiture Lefebvre. Ce point n'a rien de particulier et nous en trouverions beaucoup d'identiques et d'autres encore plus difficiles jusqu'à Tananarive.

Les effectifs. – En attendant, pour avoir quelque chance de mettre la main sur les approvisionnements qu'on espère trouver à Andriba, il a été décidé qu'on n'attendrait pas pour attaquer et s'emparer de ce point le parachèvement de la route, ce qui exigerait encore quinze jours. Nous partons après-demain pour rejoindre l'avant-garde, et toutes les troupes de la brigade Voyron seront concentrées le 22 aux environs de Soavinandriana. Le lendemain, probablement, nous coucherons sur les positions.

Voici, à titre de renseignements, les effectifs dont nous pourrons disposer :

1er et 3e bataillons du 13e d'infanterie de marine, soit
.... 1 200 hommes.
1 bataillon de tirailleurs malgaches 660
2 compagnies de tirailleurs haoussas 340
2 batteries de montagne d'artillerie de marine
.... 130
1 bataillon de légion étrangère 500
2 bataillons de tirailleurs algériens 1 200
3e bataillon du 200e régiment 430
16e batterie de montagne du 38e 40
Total .... 4 500 environ.

De leur côté, les Malgaches disposent d'environ 5.000 combattants.

La température est maintenant plus fraîche et interdit l'accès des hautes régions aux moustiques et aux fourmis qui nous ont livré bataille dans les régions côtières ; mais nous sommes livrés aux *mohafohy*, petite mouche au dard acéré qui vous harcèle sans cesse, vous pique jusqu'au sang et constitue

un des supplices les plus horripilants et les plus insupportables qu'il soit possible d'imaginer et rend tout travail impossible.

19. – Le colonel Bailloud, directeur des étapes à Majunga, télégraphie :

Je viens de recevoir une dépêche du général Duchesne, transmise incomplètement, mais faisant ressortir que, le 12 août, le général en chef se trouvait sur les hauteurs non loin d'Andriba, entre les deux brigades, et que les travaux étaient vigoureusement poussés pour enlever sans tarder ce poste important.

19. – M. Léon Boudouresque, correspondant du *Petit Marseillais*, donne les détails suivants sur la façon dont sera composé le convoi de vivres de la colonne volante :

Soavinandriana, 19 août 1893.

Les convois continuent leur va-et-vient journalier entre les différentes étapes, et chaque jour trente tonnes de vivres sont déposées à Andjiédjié, où les mulets de bât employés au ravitaillement de l'avant-garde, viennent s'approvisionner. A ces convois réguliers, se sont ajoutés, depuis le 16 août, des convois supplémentaires qui transportent, en voitures fermées et cadenassées, les vivres destinés à la colonne légère qui décidément partira d'Andriba. Enfin !... Chacune des voitures de ces convois supplémentaires renferme un bât pour le mulet qui la traîne, bât que l'on mettra sur le dos de l'animal après Andriba.

Il est intéressant d'indiquer sommairement comment sera composé le convoi de vivres de cette colonne ; la combinaison, dont l'honneur revient entier à M. l'intendant Thoumazon, en est fort ingénieuse et permet d'assurer vingt et un jours pleins de vivres, sans trop encombrer la colonne de mulets déchargés.

La colonne partira d'Andriba accompagnée d'un convoi de mulets portant quinze jours de vivres, dit convoi de réserve parce qu'on n'y touchera qu'en dernier lieu. A ce convoi sera

adjoint un second convoi portant cinq jours de vivres, et enfin chaque homme aura sur lui un jour de vivres. Il est aisé de comprendre dans quel ordre on épuisera ces vivres.

Le premier jour, on mangera les vivres emportés dans le sac ; le second jour on déchargera un cinquième des mulets du second convoi (convoi de cinq jours), et les mulets déchargés seront immédiatement renvoyés à Andriba ; les quatre jours qui suivront, on procédera d'une façon analogue, déchargeant ce même convoi chaque jour par cinquième, ce qui aura pour résultat de porter le point de départ véritable de la colonne, l'endroit d'où elle se lancera sur Tananarive avec les seules ressources qu'elle entraînera avec elle, à six jours de marche en avant d'Andriba. A partir de ce jour, on puisera dans le convoi de réserve (convoi de quinze jours) dont les mulets déchargés ne seront plus renvoyés sur l'arrière, comme il aura été fait pour ceux du convoi de cinq jours ; ils continueront la marche en avant, et leur présence forcée – car il y aurait évidemment danger à aventurer dans la brousse, à une si grande distance d'Andriba, des convois non escortés – offrira toujours cet avantage qu'elle permettra de faire transporter les sacs des hommes au fur et à mesure qu'ils avanceront ; autrement dit, plus la fatigue de la marche augmentera pour ces derniers, plus on pourra les délester de leurs sacs.

C'est dans ces conditions que l'on va partir d'Andriba. Au moment où vous lirez ces lignes, le télégraphe vous aura certainement annoncé que la colonne légère a quitté Andriba, à telle date. Prenez cette date, comptez dix-huit jours au delà, et dites-vous à ce moment que le général Duchesne bombarde et occupe la ville sainte des Hovas.

Et voilà : *il faut* que cela se passe ainsi, il faut que le coup de collier final soit donné avant la fin du mois de septembre, car la saison des pluies approche, menaçante, en avance cette année – l'expédition aura eu toutes les malchances – et si nos troupes étaient surprises par les pluies en route… mais éloignons ce funeste présage. C'est égal : avouez qu'il est triste de penser que le formidable dilemme dans lequel se trouve prisonnier au-

jourd'hui le général Duchesne : *prendre Tananarive en vingt jours ou échouer lamentablement*, avouez, dis-je, qu'il est triste de penser que ce dilemme est la conséquence directe de l'imprévoyance administrative : toujours *ces deux mois de retard des canonnières*, toujours ces deux mois après lesquels vont courir, durant vingt étapes forcées, nos soldats qui, pourtant, n'en peuvent mais !

A la suite de cette lettre, le correspondant du *Petit Marseillais* écrit à son journal que lui et les trois autres journalistes accrédités par le Conseil des ministres, ont été avisés par le général Duchesne qu'il ne pourrait les emmener à Tananarive dans sa colonne légère, ne voulant pas s'encombrer de bouches inutiles.

21. – On écrit de la Réunion :

M. Danel, gouverneur de la Réunion, qui avait été chargé d'une mission à la Grande-Comore, vient de rentrer à Saint-Denis. On sait que l'ancien sultan de l'île, Saïd-Ali, après avoir mis son royaume sous le protectorat français, avait été accusé de complots et même d'attentats contre le résident de France, M. Humblot. Saïd-Ali, qui devait d'abord être envoyé en Nouvelle-Calédonie, a été finalement interné à Saint-Denis-de-la-Réunion, où il vit avec ses quatre femmes et un eunuque de la modique somme de 100 francs par mois que lui fait le gouvernement.

Il n'a cessé de protester, par lettres et par mémoires, contre les accusations dont il est, dit-il, la victime ; de prétendre qu'il est resté parfaitement fidèle à la France et de dénoncer les machinations de M. Humblot à son endroit. Il assure que le résident, qui est en même temps propriétaire de nombreux terrains à la Grande-Comore, aurait imaginé de prétendues conspirations pour se débarrasser de lui, Saïd-Ali, et se mettre à peu de frais en possession de ses biens.

On croit que les conclusions de l'enquête faite par M. Danel sont peu favorables aux prétentions de Saïd-Ali.

21-22. OCCUPATION D'ANDRIBA. – Le général en chef télégraphie d'Andriba, le 22 août :

L'attaque d'Andriba, commencée hier 21, par la brigade Voyron, s'est terminée ce matin sans combat. L'ennemi, démoralisé par les effets de l'artillerie, a évacué six postes armés et de nombreux camps. Nous avons enlevé sept canons. Nous avons perdu un tirailleur malgache tué ; un artilleur a été blessé, deux artilleurs ont été contusionnés.

Je suis à Andriba, maître de toute la plaine. Je fais activer l'achèvement de la route pour accélérer la réunion des vivres nécessaires et préparer une colonne légère.

La brigade de la marine montre beaucoup d'entrain à supporter la grande fatigue.

– Dans une correspondance, portant la date du 1er septembre, le *Temps* donne sur l'occupation de cette localité les renseignements qui suivent :

Les deux vastes plaines mamelonnées qui s'étendent de chaque côté du pic d'Andriba composent la plus belle position défensive de la route de Majunga à Tananarive. Le col qui sépare les deux plaines se prête à une organisation défensive des plus simples et des plus fortes à la fois. On a là, comme à pied d'œuvre, des positions latérales ou étagées qui se renforcent, se flanquent réciproquement et forment en quelque sorte une barrière infranchissable.

Eh bien ! il n'a pas fallu grand effort pour enlever ces positions, tant elles étaient mal défendues !

Combat d'artillerie. – Le 21 août, de grand matin, le général en chef quitta le bivouac des « Cascades », situé à quelque distance au delà d'Antsiafabositra, pour se porter vers Andriba. Il était précédé de la brigade Voyron, composée de quatre ba-

taillons (deux bataillons d'infanterie de marine, le bataillon haoussa et le bataillon malgache), des 8e et 9e batteries de montagne de la marine, de la 13e compagnie du génie, d'un peloton de l'escadron de chasseurs d'Afrique renforcé d'une brigade à cheval de gendarmerie et un officier de cette arme, et d'une section d'ambulance.

En réserve, on avait laissé le bataillon de la légion étrangère et une section de 80 de campagne.

Certes, il n'était pas difficile d'apercevoir l'ennemi : il était partout.

Mais la plaine mamelonnée, coupée par le Kamolandy et des ravins, présentait d'incessantes difficultés et rendait la marche de nos troupes lente et pénible.

De la hauteur où je me portais, je pus tout voir et suivre les moindres mouvements des nôtres et de l'ennemi.

L'objectif de la brigade Voyron me parut être Ambontona, juste dans l'axe du col qui a une largeur d'au moins 3.500 mètres. En effet, deux bataillons traversèrent le Kamolandy et se tinrent sur sa rive gauche, marchant parallèlement avec une colonne de même importance suivant la rive droite, appuyée d'une batterie d'artillerie. La réserve venait à distance, et la marche était fermée par le convoi. Les cavaliers servaient d'éclaireurs.

Vers onze heures un quart, ils arrivèrent droit sur une longue tranchée, où s'étaient embusqués des Hovas, et furent accueillis par une fusillade nourrie qui ne leur fit pas le moindre mal ; alors survint le bataillon malgache qui se jeta sur Ambodiamontana et s'en empara, ainsi que d'un camp voisin ; le village et le camp étaient en flammes.

On gagna ensuite Ambontona et on s'y arrêta, les deux colonnes séparées par un long intervalle, mais se tenant à la même hauteur pour se prêter, le cas échéant, un mutuel secours.

Les troupes avaient marché toute la matinée, au milieu d'obstacles sans nombre ; puisque l'ennemi n'avait pas encore jugé opportun d'opposer une sérieuse résistance, il était bon de leur faire reprendre haleine par un repos de quelques heures.

Mais voici que, vers deux heures, la compagnie de Malgaches envoyée en avant d'Ambontona, précédée de quelques cavaliers, reçoit une décharge d'artillerie qui lui tue un homme et lui en blesse un autre. En prévision de ce qui devait se passer, le tir ennemi avait certainement été repéré, car les artilleurs hovas ne nous ont pas habitués à une pareille justesse ; mises en goût par ce résultat, d'autres batteries ouvrirent le feu à leur tour ; les obus arrivaient de trois côtés à la fois : il en venait du pic d'Andriba, il on venait du col, il en venait d'un ouvrage situé sur notre flanc gauche ; mais leur tir n'eut plus d'effet ; les obus lancés de trop loin allaient éclater dans les ravins, en deçà, bien en deçà de nos lignes.

A ce moment, si l'on avait voulu hâter la marche en avant, brusquer l'attaque, il est certain que les canons ennemis auraient été fort compromis et qu'ils seraient probablement à cette heure entre nos mains. Mais on jugea sans doute l'heure trop avancée, et nos hommes trop fatigués. On se contenta, dès lors, d'envoyer deux compagnies de renfort appuyées par la 9e batterie. Les Hovas précipitèrent leur feu ; pendant que notre artillerie s'établit en bonne position, un canonnier est blessé, deux autres contusionnés. La voici en action ; méthodiquement, elle règle son tir ; sans s'inquiéter des canons ennemis qui tirent hors de portée, elle s'adresse à ceux qui sont à 1.800 mètres d'elle. De ceux-ci, elle a bien vite éteint le feu assez bien ajusté, autant par des obus allongés que par un obus à mélinite qui, comme toujours, produit un effet d'épouvante et détermine la retraite. Puis elle se tourne contre les retranchements ennemis et les réduit au silence. Pendant près de deux heures, ce minuscule combat d'artillerie se continua par demandes et réponses et nous eûmes le dernier mot. Combien ont-ils tiré d'obus ? Cent cinquante peut-être. De notre côté, nous nous sommes contentés de répliquer par cinquante projectiles. Un prisonnier fait après le combat raconte qu'ils ont produit de grands dégâts et tué beaucoup de monde.

A la chute du jour, ce petit duel d'artillerie avait pris fin.

Dans la nuit, quelques coups de feu furent tirés, sinon échangés, et la brigade Voyron se trouva sur pied le 22 août, de bon matin, prête à reprendre la lutte.

On se rassemble à Ambodiamontana ; mais quoi ? on avance et aucun Hova ne paraît. Le silence le plus complet règne sur les positions ennemies. On ne voit rien, on n'entend rien. Le désappointement est général. L'ennemi a disparu. Alors, les troupes françaises se répandent partout ; on brûle les camps ennemis ; on pousse une reconnaissance jusque sur le pic d'Andriba. Ici et là, on trouve un canon revolver de 37 millimètres, un affût de grosse pièce, des obus, des paquets de cartouches, des munitions d'artillerie, des sniders, des winchesters, des sagaies, etc.

Le général en chef atteint le village d'Andriba et les rives du Mamokomita. La plaine est vide ; les Hovas sont loin. La plupart des hameaux ont été incendiés et le village de Malatsy n'a pas échappé au désastre.

L'ennemi semble vouloir ne rien laisser derrière lui. Il détruit tout, autant pour forcer les habitants à le suivre que pour nous priver des quelques approvisionnements en riz que nous serions très aises d'utiliser pour la nourriture de nos mulets et de nos chevaux. Malgré tout, on a découvert et mis la main sur plus de 50 tonnes de paddy et de riz blanc.

– L'agence Havas communique la note suivante :

A la demande de M. Eustis, ambassadeur des États-Unis à Paris, le gouvernement français a décidé, depuis quelques jours déjà, d'autoriser un représentant de l'ambassade à visiter, dans les conditions réglementaires, l'ancien consul Waller, condamné par le conseil de guerre de Tamatave et actuellement détenu à la prison de Clairvaux. Quant au fond même de la réclamation, il ne pourra être examiné que quand les pièces de la procédure de cette affaire, qui appartiennent aux archives de la division navale de l'océan Indien, seront parvenues à Paris.

Tous les renseignements donnés sur la solution à intervenir sont donc prématurés et inexacts. C'est, d'ailleurs, dans un esprit d'entente et de courtoisie absolue que cette affaire est suivie par les deux gouvernements.

23. – Le correspondant du *Times* nous donne quelques renseignements sur l'état des esprits à Tananarive.

Le gouvernement se montre de plus en plus méfiant à l'égard des étrangers ; il a refusé le concours des médecins anglais qui avaient offert d'aller soigner les malades et les blessés de l'armée hova, bien qu'il sache que ceux-ci manquent de tout et n'ont, pour leur donner des soins, que quatre ou cinq mauvais médecins malgaches.

Les nouvelles de l'armée sont désastreuses ; un général hova a écrit au premier ministre :

Les hommes ne résistent pas et s'enfuient dès que quelques-uns des leurs tombent sous les balles françaises ; rien ne peut alors les arrêter ; envoyez-moi un officier européen qui les empêchera de fuir.

Rainilaiarivony se résigna seulement à faire partir le major Graves pour les avant-postes.

D'après M. Knight, le plan des généraux hovas est de rester strictement sur la défensive.

Dès que l'ennemi attaque une position, les Hovas, après quelques coups de fusil, se retirent sur une autre position, à cinq ou six milles en arrière, et ils y construisent des retranchements qu'ils abandonnent comme les premiers.

Ils arriveront ainsi d'Andriba à Kinajy, où ils s'arrêteront un instant, puis ils rentreront à Tananarive, car on ne leur laissera pas le temps de construire en route de nouveaux retranchements.

Dans la capitale, le désordre est complet. Les recrues nouvelles passent dans les rues mal armées, la plupart en état

d'ivresse. Avant de les mettre en route, la reine et le premier ministre les passent en revue et ils voient bien que tous ces gens-là sont des poltrons qui les détestent et déserteront à la première occasion.

26. – On télégraphie de Toulon :

Sur la demande du ministre de la guerre, le ministre de la marine vient d'affréter les steamers *Canton* et *Cachar* pour rapatrier environ 1.200 convalescents ou malades provenant du corps expéditionnaire de Madagascar.

– On écrit au *Temps*, de Tamatave :

Voici que le trente-septième jour s'est écoulé sans que les Hovas de Farafate aient donné signe de vie et que nous-mêmes ayons songé à troubler leur quiétude. On croirait, si Tamatave n'offrait l'aspect d'une ville en état de siège, que les hostilités sont suspendues.

L'état sanitaire de la garnison laisse beaucoup à désirer, car, depuis une semaine, la pluie n'a pas cessé de tomber, occasionnant des cas nombreux de fièvre paludéenne. Le colonel Giovellina voit chaque jour diminuer ses files ; soixante pauvres diables qui n'en pouvaient plus ont été encore évacués le 11, sur les hôpitaux de la Réunion ; ceux qui restent à peu près debout sont à ce point anémiés qu'on a dû renoncer à leur faire faire des reconnaissances en dehors des lignes, et la relève des postes dans les blockhaus ne se fait plus que chaque quinzaine, afin de leur épargner, le plus possible, les fatigues de la marche dans les sables.

La viande fraîche a été rare pendant quelque temps, mais le *Soudan* nous est arrivé avec un chargement de bœufs ; après la pénurie, nous avons eu l'extrême abondance, mais ces animaux, superbes au moment où on les a débarqués, n'ont pas tardé à dépérir faute de nourriture. Il ne faut plus songer à les envoyer dans les gras pâturages qui sont pourtant à moins d'un kilomè-

tre des lignes de défense, parce que les Hovas pourraient aujourd'hui, sans grands risques, venir les enlever à la barbe de nos soldats, qui ont ordre, paraît-il, de ne pas tirer un coup de fusil.

Des gens venus de l'intérieur nous ont apporté quelques nouvelles. Du côté de Farafate, Rainandriamampandry fait exécuter des travaux en terre le long des différents sentiers qui relient Manjakandrianombana et Soanierana à Mahasoa et Sahamafy. Il s'est installé avec ses officiers à une journée de marche de Tamatave sur une montagne escarpée appelée Ambodilasa, qui domine la vallée de l'Ivondrona jusqu'à Ambodivato. Le gouverneur des Betsimisaraks s'assure ainsi une ligne de retraite par le haut fleuve, et sans doute il compte se jeter à la première alerte dans les pays des Bezanozano ou des Sianaks.

Le départ de Rainandriamanpandry avait, paraît-il, inquiété les défenseurs de Farafate ; ils croyaient la débâcle prochaine et commençaient à filer. Rabehevitra, leur chef, a compris qu'il fallait frapper un grand coup, et, profitant de l'absence du gouverneur, il résolut de s'emparer de Tamatave par surprise. Rainandriamanpandry, averti de ce qui se passait, courut à Sahamafy et, dans un kabary où il blâma sévèrement l'imprudence de Rabehevitra, il dit aux soldats :

« Êtes-vous fous ? Ici, nous sommes dans une position inexpugnable. Si les Français nous attaquent, ils le feront à découvert, tandis que nous pourrons leur riposter avec avantage, bien abrités derrière nos fortifications. C'est ainsi que nous avons pu résister à l'amiral, à Sahamafy. Tandis que, si nous allions, à notre tour, attaquer Tamatave, ce seraient, au contraire, les Français qui auraient l'avantage des fortifications. Nos pertes seront certaines, tandis que la prise de cette ville n'est pas certaine. Sachons attendre, soyez patients, le temps fera plus pour nous que tout ce que vous voulez faire.

« A mesure que le temps s'écoule, notre espoir renaît ! Pourquoi courir au devant d'un malheur quand, en restant tranquilles ici, nous faisons toujours de la bonne besogne. Nous, nous sommes chez nous, nous avons des vivres en abondance,

nous avons, pas loin de nous, nos femmes et nos enfants ; que nous manque-t-il ?

« Tandis que les Français s'impatientent de ne rien faire, la maladie, la nostalgie de leur pays, le dégoût de la vie feront plus de trous dans leurs rangs que toutes nos balles.

« S'ils viennent ici, ce sera le moment de faire voir que vous êtes résolus à défendre la terre de nos ancêtres ; mais, s'ils restent là-bas, sur cette petite pointe de sable, laissons-les se morfondre ; lorsqu'ils seront fatigués d'être là, ils s'en iront et chercheront à faire un nouveau traité avec notre reine.

« Si notre reine m'a mis à votre tête, c'est qu'elle a jugé que j'étais un homme de bon conseil et que ma langue ne fourche pas.

« Aussi, c'est un bon conseil que je vous donne, soyez patients et ayons confiance dans le premier ministre et commandant en chef : ce qu'il dira, nous le ferons. »

Il nous est parvenu quelques exemplaires du *Filalazana*, édition malgache du *Madagascar News*. Dans une prétendue lettre de Londres que publie le journal de M. Harvey and C°, on dit que le crédit de 65 millions voté par le parlement français est épuisé et que le gouvernement va demander 625 millions qui lui sont nécessaires pour terminer la campagne.

« Cela, dit-il, ne peut que donner confiance aux Malgaches. Si nous parvenons à empêcher l'occupation de Madagascar par les Français jusqu'à l'hivernage, l'opinion de la France sera découragée et ne voudra plus donner d'argent. »

Le morceau se termine par la sempiternelle promesse du concours de l'Angleterre ; il vaut d'être cité tout entier :

« Voici encore ce qui vient à notre aide. L'Angleterre et la France s'agitent et, si le débat s'envenime, les Français aimeront mieux dépenser leur argent pour se protéger eux-mêmes que de le gaspiller à la prise de possession de colonies. Cette façon de concevoir les choses est très judicieuse, et la lutte qui paraît devoir éclater entre l'Angleterre et la France sera peut-être le salut de Madagascar. Supposez les Français à l'intérieur de Madagascar et la guerre entre les deux puissances déclarée, de nombreux

navires de guerre anglais devront nécessairement courir les mers à la rencontre des Français ; dès lors, les Français qui seront à l'intérieur de Madagascar, seront pris comme des poissons dans le filet. S'ils veulent sortir, les bateaux anglais les en empêcheront ; s'ils veulent séjourner, ils n'auront plus de vivres, et les Malgaches les combattront à l'intérieur. Entre ces deux dangers, leur perte est certaine. »

27. – Le ministre de la guerre ayant fait connaître au général Duchesne que, si cela était nécessaire, un nouveau bataillon d'infanterie de marine pourrait être immédiatement dirigé sur Madagascar, le général répond par la dépêche suivante, datée d'Andriba :

Envoi nouveau bataillon inutile pour opérations et même pour occupation.

28. – Le ministre de la guerre fait parvenir à Toulon des ordres relatifs à l'installation complète du sanatorium de Porquerolles pour les rapatriés de Madagascar. Ces derniers seraient désormais tous dirigés sur cette île. En effet, faute d'eau, l'administration renoncerait à envoyer les convalescents à l'île Sainte-Marguerite.

29. – Le général Zurlinden a entretenu le conseil des ministres de l'expédition de Madagascar. Voici en quels termes la note communiquée à la presse rend compte de cette partie de la délibération des ministres.

Le ministre a donné connaissance d'un rapport du général Duchesne, en date du 22 juillet, par lequel le commandant en chef de l'expédition annonçait qu'il occuperait Andriba du 18 au 25 août. Sa prévision s'est réalisée, Andriba ayant été pris le 22.

La marche de la colonne se poursuit méthodiquement, et jusqu'à ce jour les étapes ont été franchies dans les délais prévus.

Lorsque le dernier transport en partance, la *Concordia*, aura quitté Madagascar, on aura rapatrié 2.200 malades ou convalescents sur l'effectif total des troupes de terre et de mer et des troupes indigènes, ce qui ne représente pas 10 p. 100 de l'effectif des troupes européennes [1].

FIN AOUT. – Le ministre de la guerre décide l'établissement en Algérie de deux *sanatoria*, l'un à Sidi-Ferruch et l'autre à Birkaden. Ces *sanatoria* ne recevront que des convalescents à la sortie de l'hôpital ; ils seront exclusivement affectés aux hommes des corps d'Afrique qui ne voudraient pas se rendre en convalescence dans leurs familles ou, comme les soldats de la légion étrangère, qui n'ont d'autre famille que le régiment.

– Le *Courrier des États-Unis* indique les mobiles de la campagne entreprise par des politiciens de Washington et certains organes de la presse américaine en faveur de l'espion Waller. Un syndicat composé d'avocats et de politiciens, dit le *Courrier*, tente d'embrouiller cette affaire, fort simple cependant, afin de pêcher en eau trouble, et il se partage déjà, sur le papier, l'indemnité réclamée par le gouvernement des Etats-Unis en faveur de cette prétendue victime de la tyrannie française. A la tête de ce syndicat est un avocat de couleur du barreau de Washington, M. John Langston.

Waller a été poursuivi pour faits d'espionnage, jugé par un tribunal qui l'a trouvé coupable et condamné à vingt ans de ré-

---

[1] 390 sont arrivés par le *Notre-Dame-du-Salut* ; le *Djemnah*, dans son voyage du mois de juin, en ramenait 150 ; la *Provence*, 654 ; le *Shamrock*, parti en août, 700, et enfin la *Concordia* en prendrait, d'après ce compte, 306, qui formeront le total de 2,200 rapatriés.

A cette liste de malades rapatriés, il faut joindre les cinq cents malades ou convalescents envoyés à l'île de la Réunion, et aussi ceux, au nombre d'environ 1.200, qui attendent à Nosi-Komba, sur le *Vinh-Long* et dans les hôpitaux de campagne et les ambulances, l'arrivée du *Cachar* et du *Canton* pour les ramener en France.

clusion ; il n'y a rien qui puisse donner lieu à des récriminations ni à la réparation d'aucun dommage.

Si Waller, dit de son côté l'*Abeille*, de la Nouvelle-Orléans, avait été condamné sans forme de procès, à la bonne heure ; mais le jugement avait été régulier. Les preuves du délit étaient palpables. Où irions-nous si, en temps de guerre, l'espionnage était non seulement toléré, mais soutenu ?

31. – On écrit d'Andriba :

La route, le long calvaire de la route, sera achevé dans quelques jours, et aura son point terminus un peu au delà d'Andriba, sur les bords du Mamakomita. Sait-on ce que représente en développement et en terrassements ce ruban routier qui se replie en mille contours de Majunga à Andriba ? Plus de 360 kilomètres et au moins 60.000 mètres cubes de terrassements ! C'est là, suivant l'expression consacrée, un travail de Romains. Et quand on pense qu'il a été accompli en moins de quatre mois, sous le soleil des tropiques, en pleine terre vierge, par des soldats européens aidés de quelques bataillons noirs, on ne sait si l'on doit être plus ému de pitié devant les fatigues endurées que frappé d'admiration par le dévouement de tous ces braves gens.

Contrairement à ce qu'on pensait, le prince Rahamatra, pas plus d'ailleurs que Ravoninahitriniony, n'étaient à la tête de l'armée d'Andriba. Mais nous savons pertinemment, d'autre part, que les Anglais Graves et Henning, et peut-être quelques autres, étaient avec les Hovas dans la journée du 21, et pointaient eux-mêmes les pièces. Cela est d'ailleurs dans l'ordre des choses et il suffit d'en prendre bonne note pour plus tard.

SEPTEMBRE

3. – Le général Duchesne télégraphie d'Andriba au ministre de la guerre :

Vous suis très reconnaissant félicitations adressées aux troupes pour occupation Andriba, par votre télégramme du 26 août, reçu aujourd'hui.

Compte quitter Andriba 14 septembre au plus tard pour poursuivre marche en avant avec confiance réussir.

8. – Le général Duchesne adresse l'ordre du jour suivant aux troupes du corps expéditionnaire :

ORDRE GÉNÉRAL N° 68

Officiers, sous-officiers, caporaux, soldats et marins,

Les éléments mobiles du corps expéditionnaire viennent, grâce à d'énergiques et persévérants efforts, en refoulant l'ennemi partout où celui-ci a tenté de les arrêter, d'atteindre l'extrémité sud de la plaine d'Andriba. J'ai décidé de ne pas pousser plus loin le travail de construction de la route carrossable, qui s'imposait jusqu'ici, comme une conséquence inévitable du mode de constitution de nos convois, et de poursuivre les opérations contre Tananarive avec une colonne légère dotée d'effectifs et de moyens de transports réduits.

Cinquante lieues de France nous séparent à peine de Tananarive. Vingt-cinq environ traversent encore une zone montagneuse et à peu près déserte ; le reste est en Émyrne, province très cultivée, très peuplée, où sont concentrées presque toutes les ressources de l'île. Si donc la première partie de la marche nous prépare encore des difficultés matérielles et des privations, nous pouvons espérer trouver dans la seconde des facilités relatives et quelque complément de bien-être.

Quoi qu'il en soit, la France compte sur nous pour mener à bien la tâche commencée et au succès de laquelle ses intérêts et son honneur sont engagés comme les nôtres ; elle continue à

nous suivre avec une sympathie passionnée dont les télégrammes du gouvernement m'apportent presque journellement la preuve.

Vous élèverez vos cœurs à la hauteur des nécessités d'une situation qui n'exige plus que quelques semaines d'énergie physique et morale, aux termes desquelles vous aurez, outre la satisfaction d'un grand devoir simplement et laborieusement rempli, celle d'avoir accompli une tâche que la nature du pays rendait plus difficile qu'on eût pu l'attendre, celle aussi d'avoir ajouté une belle page à nos annales militaires et de vous être préparé de glorieux et impérissables souvenirs personnels.

La nécessité de proportionner ce dernier effort à nos moyens matériels, celle aussi de maintenir la chaîne des transports si péniblement créée et entretenue entre Majunga et Andriba m'obligent à laisser ici et en arrière beaucoup d'entre vous qui aspiraient aussi à l'honneur de monter de haute lutte à Tananarive. Je partage le regret qu'ils en éprouvent. J'apprécie très haut les services que nous ont déjà rendus et continuent à nous rendre tous ceux qu'un austère devoir retient, à des titres divers, sur cette longue ligne d'étapes. Je connais leurs énergiques et persévérants efforts qui, seuls, nous permettent d'entreprendre la marche accélérée qui va nous mener en Émyrne et je compte que tous sauront les poursuivre.

Je n'oublierai ni les uns, ni les autres, en faisant connaître au gouvernement au prix de quel dévouement, de quels sacrifices nous aurons mené à bien notre mission, et la France les confondra dans un même sentiment d'estime et de gratitude.

Fait au quartier général de Mangasoavina, le 8 septembre 1895.

CH. DUCHESNE.

12. – Le correspondant du *Temps* lui adresse la dépêche suivante, datée de Mangasoavina, le 12 septembre, à dix heures du matin :

La colonne légère est composée ; elle a été choisie moitié parmi les troupes de la guerre, moitié parmi celles de la marine, avec 2.500 mulets, des troupeaux de bœufs et 240 tonnes de vivres.

Elle commence la marche sur Tananarive en trois échelons consécutifs ; la durée probable de la marche sera de 20 jours au maximum.

L'état sanitaire de la colonne est bon ; le moral est excellent. Des reconnaissances signalent l'ennemi en grand nombre et fortement retranché à Tsinainondry et Ampotaka.

– Au moment où les troupes françaises vont commencer leur marche en avant vers le plateau central de Madagascar, il n'est pas sans intérêt de savoir, d'après les renseignements fournis par le général Duchesne lui-même, dans quelles conditions a été établie l'organisation du commandement dans la zone de l'arrière :

En raison de l'allongement de cette zone, de la difficulté croissante des communications et de la nécessité qui s'impose au colonel directeur des étapes, de stationner sur la Betsiboka, pour y maintenir le bon ordre et pour y remplir les fonctions de délégué du général commandant en chef à la baie maritime, la zone de l'arrière a été divisée par le général Duchesne en deux secteurs, dénommés respectivement secteurs nord et sud.

Le secteur nord, de Majunga à Marololo, a été maintenu sous le commandement du colonel Bailloud. Le secteur sud, dont le commandement est attribué au colonel Palle, comprend le territoire qui s'étend entre Marololo et la colonne principale.

Le colonel Palle, qui commandait l'artillerie du corps expéditionnaire, a été suppléé dans ces fonctions par le colonel Laval, commandant les batteries.

Des officiers supérieurs ont été adjoints à chacun des deux directeurs d'étapes ; le plus ancien de ces officiers supérieurs dans chaque secteur exerce, sous la direction du colonel directeur, le commandement du détachement constitué par les trou-

pes et les personnels du service des étapes ou stationnés dans cette zone.

Les lieutenants-colonels Geil, du régiment colonial, et Barré, du 200e, ont été désignés pour remplir ces fonctions dans les secteurs sud et nord.

Le lieutenant-colonel Andry, du service des renseignements, a été mis, d'autre part, à la disposition du colonel Palle, dans le secteur sud, pour remplir, à Suberbieville, les fonctions de major de la garnison et de commandant d'armes.

Les directeurs des étapes, dans les deux secteurs, stationnent : le colonel Bailloud à Majunga ou à Marovoay ; le colonel Palle, à Suberbieville. L'un et l'autre ont la faculté de se déplacer, à charge d'en rendre compte au général Duchesne, selon les nécessités de leur service. Ils disposent de même du personnel, officiers et troupes, du service des étapes relevant de leur commandement.

Jusqu'à l'entier écoulement vers l'avant des échelons de ravitaillement, le colonel Palle a reçu du général Duchesne l'ordre de continuer à diriger les mouvements de convoi de voitures à partir d'Ambato. Cet officier supérieur doit, à cet effet, demeurer en relations constantes avec le colonel Bailloud, afin de maintenir autant que possible l'unité de commandement et de direction.

Les chefs de détachements stationnés sur la ligne du secteur sud ont reçu pour instructions du général Duchesne de ne pas perdre de vue que, s'ils ont à prêter tout le concours nécessaire pour aider à la marche des convois, ils n'ont, en aucun cas, les qualités pour en modifier les mouvements. Le général en chef considère, en effet, comme essentiel, que les mouvements se fassent régulièrement et aux dates fixées par lui, sous peine d'arrêter tout l'ensemble et de rendre précaire le ravitaillement de l'avant.

Et, cette question de ravitaillement devant primer toutes les autres, le général Duchesne a donné ordre au colonel Palle de n'autoriser au maximum que l'emploi de deux voitures par

échelon, pour les transports privés (colis postaux et caisses), et pour celui du courrier journalier.

(Extrait de la *Liberté*.)

13. – L'agence Havas fournit les renseignements qui suivent sur l'état sanitaire du corps expéditionnaire :

Majunga, 13 septembre 1895.

De toutes les critiques qui seront formulées sur la façon dont a été organisée et conduite l'expédition de Madagascar, beaucoup donneront matière à discussion parmi les hommes spéciaux. Mais il est une critique qui s'élève en ce moment de toutes parts, c'est celle du service médical. J'ai déjà insisté sur le dévouement des médecins, ils ne sont pas en cause ; il s'agit d'insuffisance d'organisation et d'imprévoyance et non des qualités professionnelles.

Cependant, comme l'opinion publique est très portée aux exagérations et qu'on va certainement mettre les choses au pis, j'ai cherché à savoir, aussi consciencieusement que possible, l'état présent de la morbidité et de la mortalité.

Cette dernière n'a jamais été précisée, et je crois que le général en chef lui-même ne sait pas journellement ce que nous perdons.

Sur l'avant, je manque de documents. J'estime qu'on peut porter à deux cents les hommes morts dans les ambulances au-dessus de Suberbieville, depuis le 29 juillet, jour où les troupes ont quitté cette localité ; sur ces deux cents, on peut compter la moitié pour les Européens ou tirailleurs algériens, et l'autre moitié pour les coolies.

Le cimetière de Suberbieville renferme, à l'heure actuelle, environ trois cents tombes. Européens et tirailleurs, en y comprenant les vingt-neuf tombes du cimetière fermé, où sont les tombes du lieutenant Auger-Dufraisse et du caporal Sapin. Je néglige pour l'instant les coolies enterrés dans des tranchées.

A Marovoay, le cimetière peut renfermer approximativement deux cents morts.

A Ambato, même chiffre.

A Ankaboka, 300 Européens. La mortalité, d'après mes renseignements, y a beaucoup augmenté ces jours derniers.

Voici les chiffres exacts pour Majunga, mais au 9 septembre :

Tombes d'Européens, 179 ; tombes de coolies, 128.

Si nous additionnons maintenant, nous trouvons à peu près ceci :

Avant : Européens 100, coolies 100.

Suberbieville : Européens 300, coolies 100 ;

Marololo : Européens 100, coolies 100 ;

Ambato : Européens 100, coolies 100 ;

Ankaboka : Européens 300, coolies 200 ;

Majunga : Européens 180, coolies 130.

Total : Européens 1.080, coolies 730.

Soit au total 1.810 morts. Selon la composition des hôpitaux, j'ai porté soit à la moitié, soit au tiers, la proportion des décès de coolies. Mais ces évaluations s'arrêtent au moment où j'écris, et malheureusement, la mort, elle, ne s'arrête pas ; au contraire, ses ravages ont tout naturellement une tendance à augmenter. Il convient encore d'ajouter que sur tout le personnel de l'expédition, il y a bien au bas mot 150 hommes morts dans la brousse ou suicidés, et définitivement disparus.

Nous avons donc, d'après mon calcul, perdu près de deux mille personnes, sur lesquelles cinquante à peine tuées à l'ennemi ou mortes des suites de blessures.

Pour la morbidité, elle est plus facile encore à déterminer, si l'on veut s'en donner la peine, du moins en ce qui concerne les rapatriés. En France même on peut faire ce calcul :

Je pense être dans la vérité stricte en disant qu'il a passé 7.000 malades depuis le début de la campagne dans les divers hôpitaux et ambulances. Quelques-uns, notamment parmi les tirailleurs algériens, ont repris le dessus et ont pu rejoindre leurs corps.

Les tirailleurs ont à présent leurs compagnies à 180 hommes. C'est la troupe qui aura certainement montré le plus

d'élasticité devant la maladie. Quant à la nature des affections, elle est à peu près invariablement la cachexie palustre, résultat des fièvres, et la dysenterie, dont l'œuvre funeste grandit journellement, mais qui a le caractère individuel et non épidémique. Par bonheur, tout cela touche à sa fin !

Le correspondant de l'agence Havas, qui était redescendu à Majunga, dit qu'il a reçu du général Duchesne l'autorisation de rejoindre la colonne volante et d'assister aux dernières opérations, à la condition de voyager exclusivement avec ses propres moyens.

Cette condition avait été posée à tous les journalistes au moment où le général en chef a dû réunir les bêtes de somme qui lui étaient nécessaires pour la formation du convoi destiné au ravitaillement de la colonne de Tananarive.

– On écrit au *Temps*, de Mangasoavina :

Mangasoavina, 13 septembre.

Nous partons demain pour Tananarive.

Les approvisionnements au complet sont prêts à être chargés. Les troupes concentrées de la colonne légère n'attendent qu'un signal pour se mettre en marche.

Pour préparer les voies et avoir des renseignements sur les intentions de l'ennemi, des reconnaissances ont été envoyées les 7 et 10 septembre vers Ampotaka. La première sous les ordres du commandant Ganneval, était composée de deux compagnies de tirailleurs malgaches (capitaine Staup et lieutenant Lefèvre), la seconde de tirailleurs haoussas avec le commandant van den Brock, toutes les deux guidées par le capitaine Aubé.

Elles avaient pour mission, non seulement de suivre la vallée du Mamokomita, mais aussi de revenir par celle du Firingalava, après avoir contourné par le sud le plateau de Tafofo. Leur but était de déterminer la valeur respective des deux vallées au point de vue de la praticabilité et de relever les positions hovas ainsi que celles que nous aurions avantage à occuper.

Le Mamokomita et le Firingalava ont leur confluent à Mangasoavina même. Jusqu'à Ampotaka, les deux rivières coulent dans des vallées profondes séparées par un plateau de 1,400 mètres d'altitude, celui de Tafofo.

La vallée du Mamokomita étant ordinairement suivie par les porteurs, il y avait de fortes présomptions pour que son parcours fût plus facile que celui du Firingalava.

C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle on est arrivé à l'issue de la première reconnaissance que j'ai eu la curiosité de suivre pour être à même de mieux vous renseigner.

Dans la vallée du Mamokomita on se heurte tout d'abord à une foule de petits obstacles accumulés comme à plaisir : ruisseaux encaissés, tranchées, pentes dures, passages étroits, tout se combine pour rendre la première partie du trajet pénible. Le génie, il est vrai, a depuis amoindri les obstacles et rendu le sentier accessible aux mulets, mais la marche n'en sera pas moins très fatigante encore.

En longeant la rivière, on rencontre bientôt une magnifique cascade tombant de 100 mètres de haut et disposée en cinq gigantesques gradins d'où l'eau s'écoule immense et retentissante. Puis, on passe à gué le Mamokomita pour gravir les longues pentes de Tafofo. Le chemin alors s'améliore, le paysage s'agrandit, l'horizon se développe.

Au fur et à mesure qu'on s'élève sur le plateau, la route ne présente plus que des montées et des descentes faciles ; on traverse deux cascades magnifiques qui se réunissent en un jet énorme ; puis montant toujours, on atteint l'extrémité du plateau (1,040 mètres d'altitude). Une pente rapide descend ensuite vers Ampotaka.

La reconnaissance, qui avait ordre de regarder sans chercher à engager le moindre combat, n'alla pas jusqu'au village.

Elle aperçut à trois ou quatre kilomètres, sur les croupes et les sommets nombre de Hovas et constata que le défilé du Firingalava dont Ampotaka tient la tête, était barré en arrière de ce village et à hauteur d'un défilé auquel les indigènes ont donné le nom caractéristique de Tsinainondry (boyaux de mouton)

par des tranchées et des épaulements établis tant sur les versants des chaînes bordières que sur une longue colline qui occupe le milieu du défilé et domine deux ravins latéraux.

La position est assurément très forte et semble une réduction de celle d'Andriba, avec un front de trois à quatre kilomètres au plus. Les Hovas n'ont pas su défendre la première. Seront-ils plus heureux cette fois ? Nous le saurons après-demain.

Nous avons compté cinq camps abrités derrière divers retranchements ; ce sont ceux d'Andriba avec les mêmes canons, servis sans nul doute par Graves et ses cadets.

La reconnaissance campa sans être inquiétée en vue d'Ampotaka et leva son bivouac le lendemain matin ; après avoir contourné le plateau de Tafofo, elle vint s'engager dans la vallée du Firingalava. Les difficultés qu'elle dut y surmonter furent autrement considérables que celles qu'elle avait rencontrées le long du Mamokomita. C'est qu'en effet, le versant occidental du plateau de Tafofo est plus abrupt, plus rugueux que le versant oriental ; aussi les torrents qui descendent vers le Firingalava s'y sont-ils creusés un lit profond, présentant des berges escarpées, et constituent-ils des obstacles justifiant le rejet d'une marche par cette voie.

Tout le long du Firingalava, la reconnaissance fut suivie ou accompagnée à distance par de petits groupes de lambas blancs, qui composaient autant de postes semés sur notre route. Les Hovas, il faut l'avouer, sont de merveilleux éclaireurs : nous ne pouvions faire un pas sans en rencontrer au moins un ; ils sont partout, ils voient tout. Aussitôt que nous nous mettons en marche, des feux sont allumés de proche en proche pour annoncer notre arrivée. Il est vrai qu'excellents pour observer, les Hovas sont plus que médiocres pour résister et qu'ils se débandent comme à plaisir ; mais, dès que nous nous arrêtons, le même rideau d'observateurs se reforme et nous ne pouvons espérer mettre un terme à cette curiosité agaçante que par une marche prompte, décisive, ininterrompue.

C'est la tâche que va remplir la colonne légère ; si nous réussissons à tourner les Hovas dans leur position de Tsinai-

nondry, si nous leur tuons un peu de monde, soyez sûrs qu'ils iront d'un trait se reformer à Kinajy et à l'Ambohimena, mais que, démoralisés, ils ne tiendront pas dans cette nouvelle position et qu'ils se replieront en hâte vers Tananarive.

14. – DEPART DE LA COLONNE VOLANTE POUR TANANARIVE :

A cinq heures trente du matin, dit le correspondant du *Temps*, la colonne s'engage dans la vallée du Mamokomita (traduction : qui attire les moustiques). La vallée est pittoresque, la rivière est jolie avec ses énormes cascades, ses îles innombrables, ses méandres incessants, mais le pays, en revanche, est difficile, plein de ressauts, de tranchées, de fondrières, et cela ne fait l'affaire ni du troupier qui marche sac au dos, ni du mulet pliant sous le bât. Quoi qu'il en soit, tout s'est bien passé. Tout le monde était content, parce qu'on sentait que la campagne entrait dans une nouvelle phase, que désormais on allait marcher vite et que la fin des misères était proche.

Une fois sur les rampes du plateau de Tafofo, le sentier devient plus commode, l'air plus vif, l'horizon plus ouvert. Pas de traînards. Il y avait comme un regaillardissement général. On avait trouvé son chemin de Damas qui devait être celui de Tananarive.

Nous voici à la pointe sud du plateau ; on campe au col, en vue d'Ampotaka ; devant nous s'allonge la vallée du Firingalava avec les retranchements hovas la barrant dans toute sa largeur. C'est une position militaire de premier ordre. Encaissée entre deux hautes montagnes de 1.200 mètres d'altitude, la vallée est occupée dans son milieu par une colline allongée aux molles ondulations qui s'élève graduellement jusqu'à Tsinainondry pour commander le cours inférieur de la rivière. En somme, c'est un défilé aux flancs presque inaccessibles qui, par ses dispositions particulières, se prête merveilleusement à une défense facile. Un adversaire moins avisé que le Hova l'aurait compris et il n'est pas surprenant que notre ennemi ait cherché à accumuler en cet endroit tous ses moyens de résistance.

15. – Le général Duchesne télégraphie de Tsinainondry [1], 17 septembre :

Forçant la marche du premier échelon du général Metzinger comprenant trois bataillons du régiment d'Algérie renforcés par un bataillon de Sakalaves, la 16e batterie de guerre, la 8e batterie de marine, une section de la 1re compagnie du génie et un peloton de cavalerie, j'ai surpris, ce matin, 15 septembre, les forces hovas évaluées à 5 ou 6.000 hommes fortement établis avec neuf canons et de nombreux ouvrages dans le défilé de Tsinainondry.

L'attaque a été faite en trois colonnes ; celle des tirailleurs algériens et sakalaves a escaladé sous le feu des hauteurs et les crêtes et a appuyé très efficacement l'attaque centrale faite par la légion et les tirailleurs que commandait le colonel Oudri.

Les opérations, commencées avant le jour, se sont terminées vers deux heures par la retraite complète de l'ennemi qui laisse 80 morts et un canon.

Le premier échelon couche sur les positions enlevées et poursuivra demain.

Nous avons eu un Sakalave et deux légionnaires grièvement blessés.

Le *Temps*, donne, sur ce fait d'armes, les détails qui suivent :

Vers cinq heures, la colonne s'ébranle ; le jour commence à peine ; aussitôt, sur notre droite, un incendie éclate : c'est un signal de l'ennemi. Bientôt une fumée blanche entoure Ampotaka, qui est rapidement dévoré par les flammes. Décidément, l'ennemi s'en veut à lui-même ; il obéit à un mot d'ordre parti de

---

[1] Le défilé de Tsinainondry se trouve dans la vallée du Firingalava à 40 kilomètres environ au sud d'Andriba. Le village qui porte ce nom est situé à l'extrémité du massif rocheux de Ratsifandriana, entre la position d'Ampotaka et le village d'Ambohinoro.

Tananarive : tout détruire derrière lui pour ne nous rien laisser. Mais que nous laisseraient-ils ? Quelques pauvres cases que nous dédaignons d'habiter parce qu'elles sont sales, puantes et remplies de vermine. Ils font là œuvre d'assainissement, dont ils nous épargnent la peine.

Au petit jour, les ouvrages ennemis laissent voir leurs parapets rouges, leurs tracés réguliers, leurs créneaux bien ouverts.

Certes, les positions naturelles étaient très fortes ; mais on peut dire que les défenses étaient habilement organisées. Sur les rampes et sur le sommet des montagnes de l'est s'étayaient deux fortins défendus chacun par deux canons. Tout en haut de la chaîne de l'ouest une batterie garnie de deux canons pouvait croiser ses feux avec ceux de l'est.

Puis, sur la colline centrale et sur son ressaut le plus élevé, qui enfile toute la vallée, se dressait une grande redoute armée de trois autres pièces.

Ajoutez à cela des retranchements partout, des camps dans tous les coins, des abatis dans la vallée pour la mettre à découvert et gêner notre marche, et vous aurez une idée encore imparfaite de l'énorme travail de terrassement auquel s'étaient livrés les Hovas dans l'espérance de nous arrêter. Ces gens-là excellent à manier l'angady (pelle malgache). Avec cet outil, ils extrayent du sol de vrais blocs d'argile, les superposent, les encastrent les uns dans les autres et élèvent ainsi des parapets qu'on croirait bâtis avec des briques démesurées. De plus, leurs fortifications se flanquent, ont toujours un grand commandement et sont à l'abri des attaques directes de l'infanterie.

Nos dispositions d'attaque, au dire des connaisseurs, ont été un peu compliquées : deux mouvements tournants aidant une attaque centrale.

Deux compagnies de tirailleurs algériens sont envoyées contre les défenses de l'est et doivent gravir les pentes ardues qui y conduisent.

L'attaque de l'ouvrage de l'ouest est confiée au bataillon de tirailleurs malgaches (d'aucuns persistent à les appeler Sakala-

ves, bien qu'il n'y en ait pas un seul parmi eux ; ils sont tous de Nossi-Bé, Mayotte, Sainte-Marie ou des Comores).

Quant à la position centrale, c'est le gros de la colonne légère qui va marcher contre elle.

Disons-le tout de suite, l'honneur de la journée revient au bataillon malgache placé sous les ordres du commandant Ganeval.

Grâce à l'entrain, à l'énergie, à la décision de son chef, grâce à l'à-propos du capitaine Staup qui a pu empêcher un mouvement tournant de l'ennemi, le bataillon a mis en pleine déroute les 800 à 1.000 Betsileos qui occupaient la hauteur. Deux canons servis habilement par nos adversaires n'ont pas arrêté son élan. Il a criblé de ses feux de salve et abordé l'ennemi qui ne rompait pas d'une ligne et qui s'est laissé approcher à 30 mètres. Nos tirailleurs chargent alors à la baïonnette et enlèvent les retranchements des Hovas qui laissent sur le terrain 80 morts. Puis, ils s'acharnent à leur poursuite, les accompagnant de leurs feux de salve et ne les lâchant que lorsqu'ils ont disparu derrière Tsinainondry.

Cela prouve une fois de plus ce que l'on peut oser avec des noirs bien dirigés. Les Malgaches du bataillon Ganeval ne sont ni plus ni moins terribles que les autres Malgaches, mais ils sont fortement encadrés, bien payés, bien nourris, habillés, pourvus de tout. Dans ces conditions, ils iraient au bout du monde. Ils aiment leurs chefs, ont confiance en eux, opèrent dans leur pays, marchent sous leur soleil, ont été soumis à des travaux de route auxquels ils ont merveilleusement résisté, sont prêts à toutes les besognes, les accomplissent sans rechigner, ne s'étonnent de rien et jouissent d'avance du plaisir de parader à Tananarive. En somme, ils sont chez eux, ou presque chez eux, et cela explique tout, plus éloquemment que des considérations oiseuses.

Pendant que les tirailleurs malgaches accomplissent d'aussi bonne besogne, les Algériens, retardés par les pentes ardues qu'ils avaient à escalader, n'arrivaient que pour hâter de

leurs feux la retraite déjà commencée par l'abandon de la position centrale.

Quant au gros, il s'était engagé sur la position centrale et recevait des obus de tous les côtés – obus qui fort heureusement n'éclataient pas pour la plupart. Le quartier général qui avait suivi ce mouvement, eut sa bonne part de projectiles ; pendant un moment ils plurent autour de nous.

Notre artillerie, laissée en arrière, ne put arriver que tardivement sur le champ de l'action. Engagée plutôt, elle eût décidé en un instant du sort de la journée ; car, il ne faut pas s'y tromper, ce que redoutent le plus les Hovas, c'est le « fafondro » (canon). Rien ne les impressionne autant, rien ne leur paraît plus terrifiant. Un coup de canon leur fait faire demi-tour, un second les met en fuite, un troisième la transforme en déroute. Quant il s'est mis à tonner, la défaite, déjà commencée vers la droite par le bataillon malgache, s'est immédiatement généralisée.

A midi, le combat cessait faute de combattants ; l'ennemi avait évacué toutes les positions et nous les occupions, vers deux heures, sans vouloir cependant y coucher, car, si les balles et les obus ne font pas peur à nos troupiers, en revanche, la vermine les fait reculer et c'est tout ce qu'on pouvait récolter dans les camps hovas. La journée nous a coûté un légionnaire tué d'une balle dans la tête ; un autre blessé et un tirailleur malgache, qui a eu les deux cuisses traversées par une balle.

19. – Plusieurs journaux ayant prétendu que le rapatriement en France des malades du corps expéditionnaire tenait au refus du ministère des colonies d'accepter leur hospitalisation dans les sanatoria de la Réunion, le ministère des colonies répond par la note suivante, communiquée à la presse :

Une courte absence de M. Chautemps, rentré hier soir à Paris, a empêché le ministère des colonies de répondre plus tôt à l'information parue mercredi dans un journal du soir concernant le rapatriement des malades du corps expéditionnaire de Madagascar.

Cet article est tellement contraire à la vérité qu'il ne peut être considéré comme émanant d'une source autorisée ; le ministre lui oppose un démenti formel.

Les journaux en question avaient imprimé que le commissariat colonial avait exigé neuf francs pour la journée d'hôpital des malades ; en outre le ministère des colonies aurait déclaré au ministère de la guerre qu'il serait impossible d'hospitaliser dans toute l'île de la Réunion plus de 300 malades du corps expéditionnaire.

– Le colonel Bailloud télégraphie au ministre de la guerre :

La dernière lettre reçue du général Duchesne fait ressortir l'impossibilité de correspondre avec lui pendant la marche sur Tananarive ; cependant il espère pouvoir communiquer une dernière fois optiquement au passage des monts Ambohimena.

Pour l'hivernage un second bateau-hôpital sera utile.

L'envoi des coolies chinois que vous nous offrez pour assurer le ravitaillement pendant l'hiver présenterait le danger d'introduire le choléra encore inconnu dans l'île.

D'après l'avis du médecin inspecteur, il est prudent de différer cet envoi, d'autant plus qu'il me sera sans doute possible de recruter probablement quelques porteurs indigènes.

Dégagerons prochainement hôpitaux Majunga et Ankaboka.

J'ai inspecté avec médecin l'installation du sanatorium et nous avons constaté qu'il était possible de maintenir au commencement de l'hivernage une grande partie des malades à Nossi-Bé et Nossi-Comba.

INFORMATIONS DIVERSES

DEPARTS ET RAPATRIEMENTS : 2 septembre. – Le transport *Comorin*, provenant de Majunga, arrive à Alger, où il laisse 146

malades ou non convalescents. Il repart dans la soirée pour Toulon avec 675 hommes de troupes.

3. – Le paquebot *Polynésien*, courrier d'Australie et de Madagascar, emporte 380 officiers, sous-officiers et soldats d'infanterie et d'artillerie de marine à destination de Majunga.

10. – Le *Cachar*, de la Compagnie nationale, part pour Majunga avec 405 militaires du génie, de l'artillerie, de l'infanterie de marine et de l'administration. Le chargement comprend 8.000 caisses de farine, 8.100 caisses de pain de guerre, 700 colis de dons nationaux, du matériel télégraphique et du matériel d'artillerie.

12. – Le paquebot *Yang-Tsé*, courrier de Madagascar, part avec près de 150 passagers, dont 69 canonniers et isolés divers pour Diego-Suarez et 12 canonniers et divers pour la Réunion.

15. – Le *Shamrock*, venant de Majunga, rapatrie à Toulon, après escale à Obock, Suez, Port-Saïd et Alger, 467 convalescents et 9 officiers. 40 décès se sont produits pendant la traversée. A Alger, il a débarqué 58 Kabyles.

19. – Le steamer affrété *Concordia*, des Chargeurs-Réunis, parti de Madagascar le 20 août avec 554 militaires alités et convalescents, arrive à Marseille avec 367 passagers. 143 malades ont été laissés à Alger ; 44 sont morts pendant la traversée.

– Le paquebot *Iraouaddy*, apportant le courrier de Madagascar, rapatrie à Marseille 169 convalescents.

– Le ministre de la marine envoie un témoignage de satisfaction à MM. le capitaine de frégate Lieutard, commandant du *Shamrock*, le médecin principal Burot, l'abbé aumônier Perrot, et à l'état-major et l'équipage du navire, pour les services signalés qu'ils ont rendus pendant leur séjour à Majunga sur ce

transport transformé en hôpital et pour le zèle et le dévouement dont ils ont fait preuve en ces circonstances.

27. – La *Ville-de-Metz* quitte Majunga avec 500 Kabyles, 80 Somalis et 33 hommes des cadres.

Les Kabyles et Somalis sont des conducteurs et porteurs rapatriables pour fin d'engagement.

– Par suite d'arrangements entre le gouvernement français et les compagnies « Eastern » et « Eastern and South African Telegraph », la taxe de la correspondance télégraphique entre la France et Madagascar est réduite de 12 fr. 15 à 7 francs par mot pour les télégrammes ordinaires, et de 3 fr. 10 à 2 fr. 25 par mot pour les télégrammes de presse.

NECROLOGIE. – Le docteur Pierre de Saint-Germain, aide-major aux tirailleurs malgaches (17). – M. Bernard, médecin-major de 2e classe (22). – M. Paul Lapeyre, interprète à l'état-major du corps expéditionnaire. – Le capitaine Étienne de la Bigne, du 40e bataillon de chasseurs.

LE TRAITÉ DE TANANARIVE

La campagne de Madagascar s'est terminée le 1er octobre par un traité intervenu entre le général Duchesne et la reine de Madagascar (1).

---

(1) Voici le texte de ce traité :

Article 1er. – Le gouvernement de S. M. la reine de Madagascar reconnaît et accepte le protectorat de la France avec toutes ses conséquences.

Art. 2. – Le gouvernement de la République française sera représenté auprès de S. M. la reine de Madagascar par un résident général.

Art. 3. – Le gouvernement de la République française représentera Madagascar dans toutes ses relations extérieures.

Le résident général sera chargé des rapports avec les agents des puissances étrangères ; les questions intéressant les étrangers à Madagascar seront traitées par son entremise.

Les agents diplomatiques et consulaires de la France en pays étranger seront chargés de la protection des sujets et des intérêts malgaches.

Art. 4. – Le gouvernement de la République française se réserve de maintenir à Madagascar les forces militaires nécessaires à l'exercice de son protectorat.

Il prend l'engagement de prêter un constant appui à S. M. la reine de Madagascar contre tout danger qui la menacerait ou qui compromettrait la tranquillité de ses États.

Art. 5. – Le résident général contrôlera l'administration intérieure de l'île.

S. M. la reine de Madagascar s'engage à procéder aux réformes que le gouvernement français jugera utiles à l'exercice de son protectorat, ainsi qu'au développement économique de l'île et au progrès de la civilisation.

Art. 6. – L'ensemble des dépenses des services publics à Madagascar et le service de la dette seront assurés par les revenus de l'île.

Le gouvernement de S. M. la reine de Madagascar s'interdit de contracter aucun emprunt sans l'autorisation du gouvernement de la République française.

Le gouvernement de la République française n'assume aucune responsabilité à raison des engagements, dettes ou concessions que le gou-

Ce traité, par les avantages qu'il nous concède directement et ceux, plus nombreux encore, qu'il nous permet de réaliser dans l'avenir, peut être considéré comme un modèle de sagesse et de prévoyance politique ; il nous donne le droit d'entretenir à Madagascar telle force armée que nous jugerons convenable, de diriger la politique extérieure du pays, de contrôler son administration intérieure, d'opérer toutes les réformes que nous reconnaîtrons nécessaires. S'il n'a pas stipulé à notre profit l'annexion de l'île, c'est que les hommes d'État, qui ont préparé le traité, savaient qu'il faut laisser aux indigènes une apparence d'indépendance, si l'on veut les gouverner *avec sécurité et à moins de frais*.

Ce traité a néanmoins rencontré dans une partie de la presse et du Parlement une assez vive opposition. Les arguments dirigés contre lui sont de deux sortes :

1° On lui reproche de n'avoir pas établi sur l'île un protectorat assez étroit. On aurait voulu que Madagascar fût déclaré terre française.

C'est là une querelle de mots. Quand un peuple conquérant a le droit de disposer, dans un pays conquis, de la force armée, de la direction de la politique générale, de la nomination des fonctionnaires, ce peuple est le maître ou les mots n'ont plus aucun sens. Si Madagascar n'a pas été déclaré terre française, c'est qu'il y avait un intérêt supérieur de bonne administration à maintenir le pouvoir nominal de la reine de Madagascar et à consacrer ce pouvoir dans le traité lui-même.

Il suffit, pour s'en convaincre, de songer à la situation où nous nous trouvâmes en entrant à Tananarive. La ville était dé-

---

vernement de S. M. la reine de Madagascar a pu souscrire avant la signature du présent traité.

Le gouvernement de la République française prêtera son concours au gouvernement de S. M. la reine de Madagascar pour lui faciliter la conversion de l'emprunt du 4 décembre 1886.

Art. 7. – Il sera procédé dans le plus bref délai possible à la délimitation des territoires de Diego-Suarez. La ligne de démarcation suivra, autant que le permettra la configuration du terrain, le 12°45' de latitude sud.

serte ; de peur de représailles, tous les habitants s'étaient enfuis, ils ne revinrent que quand la reine eut fait sa soumission. Son exemple décida les membres du gouvernement et le peuple tout entier. Je le demande aux partisans de l'annexion : que serait-il advenu si l'on avait commencé par briser le gouvernement ? Il eût fallu organiser de toutes pièces une administration et une police nouvelles et l'ordre eût été troublé jusqu'au jour lointain de leur fonctionnement régulier, tandis que le lendemain de la soumission de la reine laissée à la tête de son peuple, l'ordre était rétabli, la sécurité absolue.

Le système du protectorat nous a rendu là un premier service qui est de bon augure pour l'avenir de la colonie ? Prétendra-t-on qu'en recourant aux bons offices de la reine, nous avons limité notre pouvoir ? Quinze jours plus tard, la reine, sur nos exigences, sacrifiait le premier ministre qui dirigeait depuis trente et un ans les destinées du pays et acceptait sans difficultés le candidat de notre choix. Il en sera de même chaque fois que nous aurons une volonté à faire prévaloir. Notre autorité ne pourrait se trouver en danger qu'entre les mains d'un résident général faible ou maladroit ; or, la forme du régime est indifférente aux qualités comme aux défauts de nos administrateurs.

Dans la presse, on a discuté assez longuement pour savoir si cette situation devait être qualifiée de protectorat, de souveraineté, de suprématie, de possession ou de domination ; nous avouons n'attacher qu'une médiocre importance à ces qualificatifs ; puisque l'on reconnaît le principe de l'administration indirecte comme le plus capable d'assurer notre propre sécurité et que cette administration nous donne les réalités du pouvoir, le reste importe peu.

Le mot « annexion » serait moins indifférent ; il a une signification précise. Il implique l'administration directe, telle qu'elle fonctionne dans toutes nos colonies. On sait ce qu'elle coûte ; elle grèverait Madagascar de charges telles qu'il eût mieux valu ne jamais entreprendre l'expédition.

Aussi pensons-nous que le Parlement fera une œuvre sage et politique en ratifiant purement et simplement l'article 1er du

traité de Tananarive ; un changement de texte n'ajouterait rien à notre autorité et donnerait à penser que nous n'avons pas d'esprit de suite dans la direction de notre politique extérieure et que nous traitons avec une légèreté étrange les conventions échangées. Le débat contradictoire qui s'engagera devant les Chambres et les instructions qui seront données à notre futur résident général définiront mieux que par une substitution de mots, toujours sujets à interprétation, la façon dont nous entendons exercer notre autorité à Madagascar.

Le Parlement est composé d'hommes trop avisés pour demander à notre gouvernement d'introduire des modifications quelconques dans les articles 2 à 6 ; ces modifications, d'après les partisans de l'annexion, devraient porter sur les conventions douanières qui lient Madagascar avec les puissances étrangères ; or, quand nous aurions détruit ces conventions dans une disposition spéciale acceptée par la reine de Madagascar, en serions-nous plus avancés ? Est-ce que nos convenances particulières suffisent pour empêcher les tierces parties contractantes d'élever des réclamations ?

La conquête, se traduisant par l'annexion ou par le protectorat, nous substitue purement et simplement au peuple conquis, et nous rend *maîtres* en matière de politique et de commerce ; nous pouvons, par conséquent, ne point tenir compte de ces réclamations. Convient-il de les écarter, si elles se produisent ? La diplomatie seule peut apprécier dans quelle mesure et à quel montent un peuple doit faire usage de la plénitude de ses droits.

Ce n'est pas à des hommes politiques qu'il faut apprendre que les questions extérieures sont d'un ordre très complexe et reposent toutes sur le système des compensations ? Il faut laisser l'opinion contraire à ceux qui volontairement ne veulent pas entendre raison.

Nous n'insistons pas. Il y de réels inconvénients à discuter par la voie de la presse, les questions de politique extérieure. Il est toutefois possible et il n'est pas superflu d'indiquer que les étrangers eux-mêmes ont intérêt à accepter de bon cœur notre

protectorat *avec toutes ses conséquences*. La situation que nous occupons aujourd'hui dans Madagascar nous permettrait, en nous tenant à la lettre même des traités, de rendre absolument illusoires pour eux les résultats de notre conquête. Ils le savent fort bien.

2° La seconde objection faite au traité de Tananarive porte sur l'article 7 et dernier qui vise la délimitation de notre colonie de Diego-Suarez.

De prime abord, certaines personnes ont cru que cette délimitation limitait notre autorité elle-même dans le reste du pays. Elles doivent savoir aujourd'hui que cet article n'a eu pour but que de définir le champ d'action du ministère des colonies et de celui des affaires étrangères, dans le cas où ces deux départements voudraient continuer à exercer simultanément l'administration de Madagascar. On aurait pu ne point inscrire cette clause dans le traité, laissant aux deux administrations intéressées le soin de régler leur domaine elles-mêmes et ultérieurement, et peut-être ce parti eût-il été le plus sage. On peut cependant la maintenir. Cette alternative n'a ni importance, ni intérêt.

Les deux objections principales élevées contre le traité de Tananarive étant écartées, nous nous trouvons en présence d'un instrument diplomatique très court, très concis, très politique. Il est inutile de faire ressortir longuement les avantages qu'il réalise sur le traité de 1885 ; les esprits les plus prévenus commencent eux-mêmes à en convenir.

Art. 1er. – Le traité de 1885 ne reconnaissait point le protectorat de la France sur Madagascar ; ce protectorat est aujourd'hui accepté avec toutes ces conséquences.

Art. 2. – Comme en 1885, un résident général représente la France auprès de la reine de Madagascar.

Art. 3. – Le traité nouveau confère à notre résident le droit de régler toutes les questions intéressant les étrangers ; Le Myre de Vilers s'était inutilement fatigué à obtenir l'exercice de ce droit, M. Bompard et M. Larrouy n'avaient pas été plus heureux,

et la guerre avait été la conséquence des refus obstinément opposés par le premier ministre.

Art. 4. – Nous acquérons le droit d'entretenir à Madagascar toutes les forces nécessaires à l'exercice de notre protectorat. Chacun sait que l'entretien d'une armée, c'est-à-dire la démonstration de la force est la seule garantie d'un traité. En 1885, nous ne pouvions disposer que de cinquante hommes pour faire valoir nos droits.

Art. 5. – Le résident général contrôle l'administration intérieure de l'île et la reine s'engage à procéder aux réformes que nous jugerons utiles à l'exercice du protectorat. Avec l'appui d'une force armée, ce contrôle va aussi loin que les nécessités d'une situation peuvent le comporter. En 1885, ce contrôle nous était refusé.

Art. 6. – Le gouvernement français n'assume aucune responsabilité à raison des engagements, dettes ou concessions que le gouvernement malgache a pu souscrire. Cet article est, je l'imagine, de nature à satisfaire les défenseurs les plus jaloux de notre autorité. Le traité de Kasr-el-Saïd, qui termina l'expédition de Tunisie, était tout autre. « Le gouvernement de la République française, était-il dit dans l'article 4, *se porte garant* de l'exécution des traités actuellement existant entre le gouvernement de la Régence et les diverses puissances européennes ». Qui ne voit que la situation créée par le traité de Tananarive est plus avantageuse ?

Un paragraphe du même article 6 stipule que l'ensemble des services publics à Madagascar et le service de la dette seront assurés par les revenus de l'île.

Ce paragraphe, un peu négligé dans l'examen du traité, en est pourtant la caractéristique ; il caractérise le protectorat lui-même. Il y a moins d'un an, le *Comité de Madagascar* exprimait le vœu « qu'au lendemain de la conquête, l'île de Madagascar fût mise face à face avec les responsabilités financières qui, seules, peuvent prévenir les fautes du présent et faciliter la tâche des colons de l'avenir. Il posait en principe que l'île devait vivre de ses seules ressources et suffire à tous les besoins de son

administration ». Cette clause du traité de Tananarive lui donne entière satisfaction ; elle satisfait tous ceux qui pensent qu'on n'assure pas l'avenir d'une colonie par des subventions, qui n'y entretiennent que la misère.

Pour un budget local de 4.543.522 francs, la Réunion, voisine de Madagascar, reçoit chaque année de la métropole une somme de *cinq* millions (exactement 4.946.747 francs), et cependant la Réunion est ruinée pour un budget local de 22.436.926 francs, la Tunisie reçoit seulement *huit* millions, et peut, sur l'ensemble, en économiser trois. La Tunisie prospère. Or, il est à noter que la population de la Réunion est de 165.000 habitants et celle de la Tunisie d'un million et demi environ. Par conséquent, la Réunion coûte à la France 24 francs par tête d'habitant et la Tunisie 5 fr. 50 seulement. Encore la Tunisie vient-elle de prendre à sa charge une partie des dépenses militaires, qui forment presque l'intégralité des subventions métropolitaines : les dépenses civiles à la charge de la France n'atteignent pas en effet 200.000 francs.

Par ces chiffres, on peut juger la méthode. La Réunion est un pays d'administration directe et la Tunisie est un protectorat

Nous concluons : notre conclusion sera courte. Si l'administration d'un pays conquis ne procure pas des bénéfices au moins égaux aux dépenses qu'elle entraîne, ce pays ne méritait pas d'être acquis et ne vaut pas la peine d'être conservé. Nous estimons que Madagascar peut payer tous les frais de son administration ; encore faut-il que la métropole ne lui impose pas dès l'origine, sous forme d'annexion, une administration qui la tuera !

A. MARTINEAU.

TANANARIVE
(SUITE ET FIN)

Pour éviter un immense détour, revenons sur nos pas, afin de parcourir la deuxième branche du massif de la capitale.

A l'Ouest de la place d'Andohalo se dressent les deux tours de la cathédrale catholique française.

Dix ans après la fondation de la mission à Tananarive, en 1872, l'église n'était qu'une misérable maison en bois. Les protestants anglais avaient déjà des temples en briques ou en pierre de taille dans les principaux quartiers de la capitale. Ils les montraient avec ostentation aux Malgaches en leur disant que la France vaincue n'avait plus rien à leur donner. Les missionnaires relevèrent cette insulte. L'un d'eux vint faire appel à cette charité française que rien ne lasse jamais. Bientôt on jetait les fondations de la future cathédrale de l'Immaculée-Conception, qu'on achevait en deux ans. Au mois de décembre 1890, nous inaugurions un orgue de 14 jeux, don généreux envoyé de France. La reine, le premier ministre, toute la cour et les représentants de la France assistaient à cette cérémonie.

Au bas de la cathédrale et de la maison des missionnaires sont construits les ateliers de la Mission catholique dans lesquels travaillent une trentaine d'ouvriers, sous la direction de plusieurs Frères. Ces établissements, uniques dans la capitale, méritent bien l'honneur d'une visite.

A la brasserie on prépare la bière qui remplace le vin, produit d'importation d'un prix très élevé à cause de la difficulté actuelle des transports.

Dans la forge, l'on soude au moyen du feu et du marteau les minuscules barres de fer que vendent les Malgaches et qu'ils ont eux-mêmes grossièrement préparées. Puis, on fabrique des instruments d'agriculture, des tirants pour les charpentes, des fers pour les chevaux, des boulons, écrous, vis, clous, articles de quincaillerie et de serrurerie. L'industrie de la ferblanterie est en honneur auprès de certaines castes ; nous recrutons donc

parmi elles des ouvriers qui nous confectionnent assiettes, plats de fer-blanc, bidons, gamelles, arrosoirs, lanternes, chandeliers. Une petite fonderie fournit même quelques cloches, des crucifix et autres objets. Un matériel de peinture, des tours pour le fer et le bois, les machines à percer les métaux, l'étamage de la ferblanterie, complètent cette installation.

La menuiserie est attenante à la forge et elle occupe en moyenne de 12 à 15 ouvriers. Charpentes de nos maisons, autels, bancs, portes, fenêtres, objets d'ameublement, et jusqu'au buffet de l'orgue sont confectionnés dans cet atelier,

De la Mission catholique aux écoles des Frères, il y a quelques pas. Six cents jeunes Malgaches y reçoivent gratuitement l'éducation. De ces écoles sont sortis plusieurs interprètes employés au palais de la reine, à là Résidence de France, chez nos compatriotes commerçants. Parmi ces élèves, nous recrutons aussi le personnel de nos maîtres d'école. En novembre dernier, après trente-cinq ans seulement d'efforts, la Mission catholique comptait, à Madagascar, sur 136.000 fidèles, 26.000 élèves et 600 écoles primaires.

A côté de nous, sur un terrassement de 4 à 5 mètres de large, une batterie de vingt-cinq canons est installée par terre. Ils furent achetés au commencement de ce siècle à des commerçants arabes de Majunga et traînés à bras d'homme jusqu'à Tananarive. Un obusier excite en particulier l'admiration universelle ; il a reçu le nom de *besakafo*, le mangeur de poudre. Rien de plus intéressant que le spectacle du tir. Les artilleurs, au nombre de quatre ou cinq, ont chargé à blanc leurs pièces ; à défaut de capsules et de mèches, ils ménagent à l'extérieur une traînée de poudre qui communique avec la lumière ; à la main, ils tiennent une flammèche ou une torche. Dès que le signal a été donné par le canon du palais, ils mettent aussitôt le feu à la première pièce, bondissent par-dessus pour allumer la suivante, au milieu d'une décharge successive. Le bruit répercuté par les échos de la plaine produit un bel effet. Évidemment, ces canons seraient impuissants à défendre la ville en cas d'attaque. Ils servent à rehausser l'éclat des solennités : la fête du bain, la sortie

de la Reine hors du palais, la revue des troupes, les funérailles d'un membre de la famille royale.

En descendant dans le quartier de Marivolanitra, nous rencontrons sur notre chemin l'imprimerie des Méthodistes, un temple des Norvégiens et plusieurs magasins anglais. Au détour de la rue qui mène à Mahamasina, on assiste souvent à une scène amusante de toilette.

Des Malgaches, assis devant une maison, devisent de longues heures en plein soleil dans un costume très sommaire composé d'un chapeau et d'un pagne. Au premier abord, on les prendrait pour des esclaves. Erreur ; ce sont, pour la plupart, des gens de haute caste qui sont venus faire repasser leur linge. Raffinement de luxe parvenu même jusqu'à Tananarive ! Ce métier est exercé uniquement par des hommes. Comme les pratiques n'ont pas l'habitude d'emporter avec elles du linge de rechange, alors on attend en petite tenue la fin des opérations. Quand le repasseur a terminé sa besogne, il interpelle son client qui accourt, dénoue d'un coin du vêtement intime un petit bout d'argent, et, après avoir payé comptant, se revêt de ses habits. Quel changement de décors après qu'il a mis le pantalon au-dessus duquel flotte dans toute sa longueur une longue chemise repassée et qu'il a jeté négligemment le lamba sur ses épaules ! ou bien après qu'il est habillé à l'européenne, ou qu'il a endossé pour la circonstance le grand costume de gala !

Nous arrivons à la place de Mahamasina, le Champ de Mars dans lequel paissent en toute liberté des troupeaux de bœufs et de chevaux appartenant à des grands. A côté de l'église catholique, on aperçoit une pierre, fragment de granit détaché jadis du rocher de la ville et qui a roulé jusque sur la place, s'élevant à quelques décimètres au-dessus du niveau du sol. On l'appelle la pierre des galériens. Aussitôt après que le juge a prononcé la sentence d'un condamné, celui-ci reçoit en cadeau de sa famille ou d'une personne charitable une chaîne de fer, sinon il sera affreusement lié avec des cordes à une colonne de la prison, sans espoir de sortir comme ses camarades. La chaîne consiste en un grand collier auquel sont suspendus deux chaî-

nons qui se bifurquent à deux autres tiges terminées par des anneaux. Pour exécuter l'opération du ferrage, on fait coucher le patient sur la pierre. Le grand anneau, préalablement ouvert, est passé autour du cou, tandis que deux aides soutiennent le reste de la chaîne, d'autres maintiennent le collier verticalement. Un forgeron frappe alors à coups redoublés avec un marteau pour fermer le cercle de fer ; il rive enfin les deux bouts. A chaque coup, on frémit en pensant qu'une maladresse suffirait à réduire en bouillie la tête du patient. Le condamné présente ensuite ses deux pieds qui sont enfermés de la même manière dans deux anneaux plus petits. Cette scène de toilette, qui dure une demi-heure environ, est fort goûtée des Malgaches, et elle attire toujours de nombreux spectateurs.

La grande place de Mahamasina est bornée au Sud par la montagne d'Ambohijanahary, que le roi Radama I voulait niveler afin d'y bâtir une ville. Des sillons de 5 à 6 mètres de profondeur, creusés suivant le rayon du massif, attestent encore aujourd'hui la folie de cette entreprise. Les flancs de la montagne se couvrent de coquettes habitations ; le sommet reste un lieu sacré.

Au milieu de la place s'élève une maçonnerie cylindrique de 3 mètres de hauteur au centre de laquelle est fixée une pierre sacrée. L'origine de ce monument date d'un demi-siècle à peine. La reine Ranavalona I voulant proclamer son fils, Radama II, héritier du trône, le fit asseoir sur cette pierre. La consécration était dès lors assurée. Depuis cette époque, au lendemain de leur couronnement, aux réunions publiques, aux revues qui ont lieu à Mahamasina, les souverains ont seuls le privilège de fouler aux pieds cette pierre.

Non loin de là, près d'une source d'eau excellente, on remarque la rizière de la Reine. Quiconque veut juger du système actuel de la corvée n'a qu'à assister au repiquage ou à la récolte du riz faits par le peuple. A un jour fixé, quelques milliers de Malgaches pataugent dans l'eau jusqu'à la ceinture pour planter le riz de la Reine. Les grands, les chefs de caste, assis sur le talus, excitent au travail. Des orateurs prennent même la parole,

et le peuple répond par un monôme de cris stridents. Du haut de son palais, Ranavalona peut entendre à loisir ce vacarme d'enthousiasme officiel qui s'élève en son honneur. Le soir, tout est terminé ; mais jamais on n'a travaillé plus mal. Si les esclaves s'avisaient de semer ainsi les rizières de leur maître, il leur en coûterait cher. Et pourtant cette corvée passe pour être une manifestation spontanée des Malgaches pour leur souveraine ! Avouons-le, ils ne sont pas difficiles.

Nous laissons le lac Anosy alimenté par un canal de 3 kilomètres de longueur, creusé en amont de la rivière l'Ikopa, et dont les eaux actionnaient, en 1869, une roue hydraulique. Ce travail fut exécuté par l'Anglais Cameron. La roue excita d'abord la curiosité ; la reine Ranavalona II alla même la voir au milieu d'un grand apparat ; puis, tous ces projets d'industrie ou plutôt de corvée tombèrent dans l'oubli. Ce lac sert aujourd'hui de lavoir et surtout de passe-temps aux nombreux pêcheurs à la ligne. Une chaussée en pierres sèches mène à un îlot où ont été construits quelques cases en bois, maisons de campagne des souverains. La reine Ranavalona I aimait, dit-on, à venir pêcher à la ligne dans ce lac d'Anosy ; dès qu'elle avait pris un poisson, le peuple tout entier réuni sur la berge acclamait pareille adresse.

En face du lac, dans le quartier d'Antaninarenina, l'on admire la Résidence générale de France, œuvre d'un architecte de talent, M. Jully ; à côté, les bureaux ; en bas, la caserne de l'escorte.

Nous arrivons enfin à l'extrémité de, la ville, au quartier d'Isotry, où notre compatriote, M. Laborde, avait élevé le tombeau de famille du premier ministre Rainiharo. Ce monument funéraire, de style égyptien, est surmonté d'une terrasse. J'assistais, il y a cinq ans, aux funérailles de Rainiharovony, fils cadet du premier ministre actuel. Aussitôt que fut ouvert le caveau, on tira une salve de coups de canon ; quatre Hoodfood installés aux quatre angles de la terrasse restèrent pourtant silencieux. Au bas du tombeau, les esclaves pleureuses étaient assises par terre, les cheveux en broussaille et poussant de pro-

fonds soupirs. Pure comédie ! Les musiques de la reine et du premier ministre jouaient sans discontinuer en tournant autour du catafalque des airs de valse, de marche, des figures de quadrille. La scène tournait au grotesque !

Il resterait à décrire les environs de Tananarive, mais ce serait sortir du cadre de ce sujet. Qu'il me suffise de citer l'observatoire de la Mission catholique, fondé grâce à la bienveillance de Mgr Cazet, de M. Le Myre de Vilers et de plusieurs savants français qui l'ont pourvu d'une excellente collection d'instruments météorologiques, astronomiques et magnétiques.

A deux kilomètres de l'observatoire s'élève, près du lac d'Ambohipo le collège Saint-Michel, où une centaine de jeunes gens apprennent notre religion, les lettres, les sciences et surtout le français. Aucune œuvre depuis 1885 n'a plus contribué que ce collège à établir l'influence française à Madagascar.

Plus loin, à deux lieues de la capitale, notre léproserie d'Ambahivoraka, entretenue par la Mission et dans laquelle plus de cent vingt lépreux reçoivent un asile et des soins.

E. COLIN, S. J.,
Directeur de l'Observatoire de Tananarive.

CORRESPONDANCE

LES VOIES DE PÉNÉTRATION A MADAGASCAR

Tours, 10 octobre 1895.

Mon cher Secrétaire général,

Je lis dans les journaux que certaines personnes reprochent aux généraux Duchesne et de Torcy d'avoir pris la route de l'Ouest (Mojanga-Tananarive) et non celle de l'Est (Tamatave-Tananarive) pour atteindre l'Imerina. Ces personnes n'ont certainement pas lu attentivement les récits des voyageurs qui ont parcouru les deux routes et surtout elles ne connaissent pas bien le régime des pluies des régions orientale et occidentale. Étant le premier Européen qui soit monté de Mojanga à Tananarive et ayant pu comparer cette route de visu avec celle de l'Est, je crois utile de faire le parallèle de ces deux routes, afin d'éclairer à ce sujet l'opinion publique. Mes observations remontent à 1869-1870 ; depuis cette époque, beaucoup de voyageurs, d'ingénieurs, de missionnaires, ont imité mon exemple et ont traversé l'île de part en part ; tous sont de mon avis au sujet de la plus grande facilité et de la plus grande sécurité qu'offre la route de l'Ouest pour pénétrer au cœur de Madagascar, quoiqu'elle soit d'un quart plus longue.

La route de l'Est traverse d'abord un pays plat, le long de la mer, pendant 100 kilomètres, entre Tamatave [1] et Andovoranto, puis, pendant 220 kilomètres, entre Andovoranto et Tananarive, un pays très montagneux. Pendant plus de cent kilomètres, on a à franchir des chaînes parallèles qui se succèdent sans aucune interruption, formant une série de murs presque à pic. Les

---

(1) Tamatave est le seul endroit de la côte Est où l'on puisse d'une manière sûre et rapide débarquer un corps d'armée et de grandes quantités d'armes et de provisions. Andovoranto, Vatomandry, Mahanoro, Mananjary ne sont que des rades foraines, battues par les vagues et où le débarquement est lent et dangereux.

versants de ces montagnes sont couverts de grandes plantes herbacées, de bois, et sont coupés transversalement par trois bandes de forêts dont l'une a une grande largeur ; partout, les embuscades y sont faciles et, à la faveur des fourrés impénétrables qui en beaucoup d'endroits bordent des deux côtés la route, les ennemis auraient pu s'approcher de nos troupes, si elles avaient pris cette route, leur tirer des coups de fusil et disparaître sans qu'il y eût possibilité de les voir et de les poursuivre. Le climat y est très humide et par conséquent fiévreux, car il y pleut toute l'année, nuit ou jour [1]. L'argile rouge, presque toujours humide, qui constitue le sol de ces montagnes, est très glissante et y rend la marche des plus pénibles et des plus lentes. Il y a sur cette route quelques villages assez importants ; mais en cas de guerre ils ne seraient d'aucune utilité, car ils seraient évacués à la première nouvelle du débarquement des troupes et on n'y pourrait trouver aucune sorte de vivres, pas plus des bœufs, qui n'y sont d'abord qu'en nombre restreint et qui seraient refoulés vers les hauts plateaux, que du riz, du manioc, des patates, etc.

La route de l'Ouest se décompose en 60 kilomètres qu'on peut et qu'on doit du reste toujours faire par eau avec de grands bateaux ou boutres qui remontent facilement à l'aide de la marée jusqu'au delà de Marovoay, en 130 kilomètres à travers un pays peu accidenté jusqu'au sud de Suberbieville, et en 230 kilomètres à travers des montagnes à pentes moins abruptes et moins longues que celles de l'Est. Ces montagnes sont entièrement dénudées, sans arbres, même sans arbustes, et on y peut toujours, en montant sur quelque coteau ou piton, embrasser un vaste horizon, par conséquent se préserver facilement de toute surprise, de toute embuscade. D'autre part, le climat y est tout à fait sec de mai à novembre ; on n'y est donc pas exposé à y être mouillé presque journellement comme sur la côte opposée où, à mon avis, aucun des jeunes soldats du corps expéditionnaire,

---

(1) Les pluies y sont même plus abondantes et plus persistantes pendant la bonne saison, d'avril à novembre, que pendant la saison où elles tombent sur l'île entière.

privés forcément pendant de nombreuses semaines de tout confort, n'aurait résisté. L'argile rouge, qui forme la base du sol de cette région, tout comme dans l'Est, étant durcie par la sécheresse, permet de marcher facilement et plus vite. Si les fortins et villages hovas ont été abandonnés de ce côté, comme ils l'eussent été de l'autre, il n'a pas été impossible cependant de s'y ravitailler de temps en temps en bœufs que les Sakalaves indépendants élèvent en grand nombre dans l'Ouest.

De ce parallèle très sommaire, il résulte, à mon avis, que la route de l'Ouest est non seulement la meilleure, mais la seule qui soit praticable pour un corps d'armée qui y a rencontré d'innombrables et d'énormes difficultés, mais qui dans l'Est en eût trouvé de bien autres.

Il y a quelques autres routes par lesquelles on peut arriver dans la province centrale de Madagascar, mais elles ne sont pas à recommander. Celle de Fénerive à l'Antsihanaka et de Vatomandry ou de Mahanoro à Tananarive présentent, pour la pénétration d'une armée dans l'intérieur les mêmes obstacles que celle d'Andovoranto ; quoiqu'un peu plus courte et un peu moins humide, celle de Mananjary à Fianarantsoa ne se prêterait pas davantage au passage d'un corps de troupes un peu nombreux, qui, pour gagner la capitale des Hova, aurait en outre à franchir une centaine de lieues en pays montagneux et partiellement désert. Plus tard, il sera utile d'ouvrir dans l'Ouest, entre Tananarive et l'embouchure du Tsiribihina, à travers le Ménabé, une route qui pourra rivaliser avec celle de Mojanga et qui, au point de vue de l'exécution, présentera moins de difficultés ; la rivière est navigable jusqu'à une certaine distance de la côte, et le seul obstacle réellement difficile à franchir est le versant ouest du grand massif central qui, bordant à l'Est la plaine Sakalave large d'une centaine de kilomètres, s'élève à pic de 8 à 900 mètres au-dessus des terres basses. Il est bon toutefois de remarquer que cette route n'aboutira sur la côte qu'à une rade foraine et non à un port naturel comme celui de Mojanga.

ALFRED GRANDIDIER.

VARIÉTÉS

LE PROTECTORAT, LE TRAITÉ DE TANANARIVE ET LA PRESSE

La presse a été, dans son ensemble, très favorable au nouveau protectorat inauguré par le traité du 1er octobre. Nous reproduisons, à titre de document, les principales opinions qui ont été émises :

Du *Journal des Débats*, appréciant la situation de la Tunisie et la comparant à celle qui serait créée à Madagascar par le régime de l'annexion :

En somme, malgré quelques erreurs commises et certaines critiques de détail possibles, la France peut être satisfaite et fière de l'œuvre accomplie à Tunis.

Elle a donné à ce pays une tranquillité absolue, des finances prospères ; elle a diminué les impôts et en a amélioré l'assiette ; elle a imprimé une impulsion active aux travaux d'utilité publique ; elle a développé l'enseignement ; elle a amené en 1894 le commerce extérieur de la Régence au chiffre de 79 millions, insuffisant encore, mais dépassant de 10 millions celui de 1893.

Ce sont des résultats qui font honneur au régime du protectorat établi en Tunisie et que, certainement, celui de l'annexion pure et simple n'aurait pas produits. Il est vrai que, par contre, les 15.000 Français établis dans la régence n'ont pas été, pendant ces treize années, représentés au Luxembourg et au Palais-Bourbon.

Mais c'est une privation dont, nous aimons à le croire, ils se consolent sans trop de peine, dont, en tous cas, personne n'a souffert et qui, nous le souhaitons à la Tunisie, n'est pas près de prendre fin.

De l'*Éclair* :

L'annexion, c'est le gouvernement direct par les agents de la métropole ; c'est la substitution intégrale de l'autorité française à toute espèce d'autorité locale. Il faudra donc que nous envoyions à Madagascar des fonctionnaires, tout un chargement de fonctionnaires qui ne connaîtront pas le pays qu'ils auront à administrer, qui n'auront aucune idée des mœurs, des usages, des traditions, des besoins des populations sur lesquelles ils devront exercer leur autorité, qui, conséquemment, feront des sottises, nous créeront mille embarras et nous coûteront beaucoup d'argent. Le tout pour arriver à quoi ? A donner au monde la comédie ridicule d'une assimilation forcée, impossible, contraire au bon sens et à la nature. On a fait tout autrement en Tunisie, en Annam et au Dahomey, et on s'en est bien trouvé. Il faut donc profiter des expériences heureuses que nous avons faites dans ces régions et renoncer une bonne fois à gouverner des nègres sauvages par les mêmes règles que les Français civilisés.

De l'*Estafette* :

Si nous partons de ce principe que nous ne devons nous réserver qu'un droit de contrôle sur l'administration intérieure et non administrer directement, il va de soi que, d'abord les frais de contribution seront réduits, ensuite que par notre contrôle nous imprimerons telle direction à l'administration intérieure qu'il nous plaira de lui donner. Ce faisant, nous obtiendrons bien plus des indigènes par l'exercice direct de notre autorité. C'est ce qui a réussi ailleurs, c'est ce qui réussira également à Madagascar.

Non seulement ce mode d'administration doit nous convenir par sa simplicité, par le peu de charges budgétaires dont il grèvera les pays administrés, par la connaissance pratique des

mœurs indigènes qu'il nous permettra d'acquérir, mais encore et surtout par l'utilisation de ces mœurs.

Comme nous n'aurons pas l'imprudence de vouloir administrer directement Madagascar, nous ne ferons pas celle, plus grande encore, de rien changer à ces mœurs.

Tout le secret de la mise en valeur de notre conquête est dans l'utilisation judicieuse et modérée de cette organisation intérieure consacrée par la coutume du pays. Nous avons moins intérêt à nous substituer ostensiblement aux maîtres du pays, qu'à l'aider à gérer le droit à peu près illimité de propriété qui se trouve dans ses mains.

Du *Figaro* :

Le seul régime dont nous puissions espérer le développement rapide de notre nouvelle conquête, le seul qui ne nous expose pas d'une manière à peu près certaine à voir s'ouvrir pour le budget métropolitain un nouveau gouffre comparable à celui du Tonkin, le seul dont nous puissions attendre la pacification prochaine de toutes les parties de l'île immédiatement colonisables, c'est le protectorat.

De l'*Indépendant créole*, journal de la Réunion :

Mettre nettement, au lendemain de la conquête, l'île de Madagascar face à face avec les responsabilités financières qui lui incomberont, afin de faciliter la tâche des colons de l'avenir, tel est le but principal qu'il faut poursuivre.

Nos colonies, en général, ne jouissent pas, dans le public, de tout le crédit auquel elles ont droit. La faute en est surtout à un défaut d'organisation économique qui a tué leur prospérité et en a fait des charges au lieu de profits pour la métropole. Il importe donc de réagir avant tout contre les anciens errements et sortir de l'ornière où se sont embourbées nos colonies.

Pour cela, il conviendrait de laisser à nos colonies le soin de subvenir elles-mêmes à leurs besoins, au moyen de leurs pro-

pres ressources ou, tout au moins, limiter ces besoins en s'abstenant de leur imposer, comme on le fait, des règlements incompatibles avec leur situation budgétaire et des dépenses qualifiées d'obligatoires, formulées au profit d'une armée de fonctionnaires, dont une bonne moitié est certainement inutile.

Ce système politique, nous ne nous le dissimulons pas, heurterait trop vivement les habitudes et la vieille routine des bureaux, pour que nous ayons chance de le voir appliquer jamais, et, cependant, il serait préférable à celui qui existe, lequel consiste à vouloir diriger et administrer de loin et à imposer nos lois et nos institutions, qui sont, la plupart du temps, en opposition flagrante avec les mœurs et les coutumes indigènes.

Pour atteindre ce résultat en ce qui concerne Madagascar, le gouvernement considère que le protectorat est la mesure la plus sage et qui répond le mieux aux nécessités et aux exigences du moment.

L'annexion flatterait infiniment mieux notre amour-propre national, mais est-il bien possible d'annexer Madagascar, d'en faire de suite une colonie française où nos lois devront être promulguées, et sans transition, pour ainsi dire, transformer les coutumes et les mœurs des habitants ?

Poser la question, c'est la résoudre.

D'autre part, il faut se hâter de le dire, le protectorat tel que le désire le gouvernement, ne peut et ne saurait être celui sous l'empire duquel a été fait le traité de 1885.

De M. Ernest Judet, dans le *Petit Journal* :

Si nous observons à nos portes, sur l'autre rive de la Méditerranée, la croissance parallèle de deux colonies également françaises, mais gouvernées avec des principes opposés, nous constatons la prospérité rapide de la Tunisie, échappant à la corruption politique et au gâchis administratif qui caractérise l'Algérie ; quant aux populations qui vivent séparées seulement par une frontière artificielle sous le régime du protectorat ou de

l'annexion, elles ont des coutumes analogues, avec une religion identique.

Les unes sont cependant heureuses, tandis que les autres supportent mal notre joug, nous menacent constamment d'une exaspération née de leur ruine et de leurs souffrances.

Pourquoi cet abîme entre l'Algérie et la Tunisie ?

Parce qu'à Tunis, nous entretenons un personnel officiel peu nombreux, respectueux des idées, des aspirations de nos protégés ; sans opprimer personne, nous faisons une meilleure œuvre plus humaine et plus prospère.

Les politiciens algériens paraissent maladroitement furieux d'une comparaison qui les couvre de confusion. Mais elle parle plus haut que leurs colères et elle ne nous encourage guère au changement.

De M. Charles Bos, dans le *Rappel* :

La reine Ranavalo étant restée à Tananarive, nous ne devons pas redouter un soulèvement des Hovas.

De la *Revue de Paris*, sous la signature du prince Henri d'Orléans :

A ceux qui pensent que la colonisation se fait au nom de l'humanité pour répandre la civilisation, je dirai que nous avons un beau rôle à jouer, en créant, non une colonie de fonctionnaires, mais un protectorat sage, semblable à celui de la Tunisie. En donnant à un peuple intelligent un contrôle, en assurant chez lui la sécurité, en remplaçant l'arbitraire par la justice et l'anarchie par l'ordre, nous lui permettrons de travailler, de gagner de l'argent et d'en économiser, de développer son commerce, d'exporter ses produits et d'acheter les nôtres. En un mot, nous saurons nous faire estimer et aimer en faisant œuvre de nation vraiment supérieure.

A ceux aux yeux desquels le vrai but des colonies est d'enrichir la métropole, en ouvrant un libre champ aux efforts

de compatriotes hardis, tenaces, intelligents, je montrerai en Madagascar, un pays plus grand que la France, sans frontières politiques, c'est-à-dire sans voisins ; d'immenses espaces libres offerts au travail des nouveaux arrivants ; un sol fertile lorsqu'il est remué, donnant, outre les productions de la patrie, les plus riches productions des tropiques ; un sous-sol où les métaux précieux abondent ; un climat sain et tempéré ; enfin un peuple sans passé, capable plus que tout autre de se façonner au moule de notre civilisation et de seconder les efforts de nos pionniers.

De M. Félix Leseur, dans *le Siècle* :

Nous devons appliquer à Madagascar le protectorat comme à Tunis en le rendant seulement un peu plus étroit.

Nous donnerons des ordres que la reine fera exécuter sous notre surveillance et notre direction.

Nous souhaitons donc que le gouvernement ne se laisse pas influencer par les avocats des intérêts de la Réunion, qui voudraient presque que Madagascar fût en quelque sorte la colonie de leur île plus encore que de la France.

Du *Soleil*, sous la signature de M. de Kérohant :

Si l'on conserve le cadre de l'administration hova, c'est que notre gouvernement veut administrer l'île de Madagascar indirectement, par l'intermédiaire des gouverneurs de provinces, qui transmettront aux chefs de villages les instructions et les ordres émanant du pouvoir central établi à Tananarive.

En usant de ce système, en administrant l'île au moyen de chefs indigènes soumis à notre direction effective et toujours révocables, nous éviterons de créer toute une administration européenne qui ne ferait que de mauvaise besogne, tout en coûtant très cher.

Du *Temps* (1er article) :

LES ANNEXIONNISTES DEVANT LE TRAITÉ DE TANANARIVE

Le traité de Tananarive fixe le régime suivant lequel nous administrerons Madagascar. Il établit le protectorat. Aussi a-t-il été fort mal accueilli des annexionnistes. Nous les voyons remettre en avant, avec une extrême vivacité, tous les arguments qui paraissaient usés par les polémiques antérieures de la presse. Ce traité ne nous rend pas maîtres de l'île. Notre commerce ne sera pas défendu contre la concurrence étrangère. Nous serons sur le pied d'égalité avec les Anglais et les Allemands (pendant qu'ils y sont, quelques-uns vont même jusqu'à dire sur un pied d'infériorité !!). L'annexion peut seule nous payer de nos dépenses. Pas de traité. Annexion. On connaît le système.

Puisqu'on oublie à plaisir les réalités avec lesquelles nous sommes aux prises, il ne faut pas se lasser de les rappeler. On essaye d'étourdir la Chambre, mais elle ne se laissera pas surprendre. Elle va avoir à décider sur deux questions :

1° Était-il utile de traiter ?

2° Le traité de Tananarive est-il le meilleur qu'on pût faire ?

Pour juger s'il était utile de traiter, il suffit de se rappeler dans quelles circonstances on l'a fait. Après une marche de cinq mois, une colonne expéditionnaire de 4.500 hommes est arrivée à Tananarive. An milieu d'une île qui est plus grande d'un sixième que la France et au milieu d'un royaume dont les évaluations les plus modérées portent la population à 3 millions d'habitants, cette petite troupe se trouvait à 420 kilomètres de sa base d'opération et elle n'était reliée à elle que par une mince ligne d'étapes que le moindre effort de l'ennemi aurait pu rompre. Représentez-vous nos forces disponibles, l'étendue du pays à occuper et le chiffre de la population à soumettre. Et c'est dans ces conditions que nos annexionnistes auraient voulu que le général Duchesne chassât la reine, détruisît le gouvernement malgache, et improvisât de toutes pièces une administration.

Mais les trois millions de Malgaches, qu'en faites-vous dans votre programme ? En traitant avec la reine, nous avons traité avec eux. La reine supprimée, comment les auriez-vous atteints ? Il y a mille à parier qu'ils n'auraient montré aucun empressement pour l'annexion. Alors comment l'auriez-vous fait accepter à vingt kilomètres de Tananarive ? Et à cent kilomètres ? Et à Fianarantsoa, à 350 kilomètres ? Et plus loin encore ?

C'est facile à dire : « Plus de gouvernement malgache. Pas de traité. Annexons. » Mais où sont les moyens ? L'annexion pouvait être tentée, elle peut l'être encore. Mais à quel prix ? Il ne serait vraiment pas inutile que les annexionnistes donnassent au Parlement et au pays quelques explications là-dessus. On n'oserait pas soutenir sérieusement que les 4.500 hommes du général Duchesne y pourraient suffire. Il nous a fallu pour la réaliser vingt-sept ans en Algérie et dix ans en Cochinchine. Il a fallu huit ans aux Anglais en Birmanie. Ceux qui veulent l'annexion doivent avoir un plan pour l'exécution de leur projet ! Il serait temps d'éclairer le débat et de dire combien d'années de campagne et quelles dépenses ils prévoient.

Le protectorat est un mode d'administration plus économique et plus efficace que l'administration directe ; c'est pourquoi nous souhaitons qu'il soit établi à Madagascar. Mais n'eût-il pas tous ces avantages qu'il nous serait encore imposé par les proportions mêmes que nous avons données à notre expédition. Il faut, en effet, bien se rendre compte qu'une annexion est une tout autre besogne que l'établissement d'un protectorat et que notre corps expéditionnaire n'était point de force pour l'entreprendre. En confiant au général Duchesne le traité qui vient d'être publié, le gouvernement faisait entrer dans ses calculs que la reine, après avoir essayé de résister, nous aiderait elle-même à mettre fin à la guerre et à pacifier son peuple aussitôt qu'elle aurait perdu l'espoir de sauvegarder autrement son existence. C'est d'après cette présomption qu'il s'était borné à demander 15.000 hommes et 65 millions. Mais, si nous avions voulu nous passer du concours de la reine et soumettre directement la population, c'est-à-dire entreprendre une conquête

militaire en règle, province par province, ces moyens auraient été d'une insuffisance criante ; c'est à 30 ou 40.000 hommes pendant plusieurs années et à quelques centaines de millions qu'il eût fallu songer.

Les prévisions du gouvernement ont été parfaitement vérifiées par l'événement. La reine s'est soumise, le protectorat est aussitôt entré en fonctions, et nous avons eu immédiatement les bénéfices. La reine a publié une proclamation pour engager la population à rentrer dans ses foyers ; le désarmement s'est opéré sans difficulté, l'ordre se rétablit peu à peu ; les communications sont partout rouvertes ; nos courriers circulent sans crainte ; déjà on rapatrie une partie du corps expéditionnaire ; le ravitaillement des troupes qui restent s'opère avec le concours des habitants et les ressources du pays. La situation paraît aussi bonne que les plus optimistes pouvaient le souhaiter ; et on peut espérer dès maintenant que de simples mesures de police suffiront désormais pour étendre notre action à tout le royaume Nova. Supposez, au contraire, que la reine se soit enfuie et que le général Duchesne n'ait trouvé personne à Tananarive. Notre entrée dans la capitale aurait-elle terminé la campagne ? Que serait devenue cette poignée d'hommes au milieu d'une population ennemie qui aurait pu l'affamer rien qu'en s'éloignant ? Quelles n'auraient pas été nos angoisses à son égard pendant que la saison des pluies aurait coupé nos communications avec elle ? Aurions-nous pu rappeler une partie des troupes ? N'aurions-nous pas été contraints de les renforcer au contraire pour recommencer une seconde campagne à la bonne saison ? Voilà ce qui serait arrivé si l'on n'avait pas traité, et voilà où nous aurait conduit la politique du « Pas de traité ! » des annexionnistes. Aussi le pays ne s'y est pas trompé ; il a accueilli la signature de la paix avec une immense satisfaction.

En dehors d'un traité, il n'y avait donc qu'aventures et chances de désastres. Maintenant, celui que le gouvernement a conclu est-il le meilleur qu'il pût obtenir ?

Ceux qui n'en auraient pas voulu du tout le déclarent naturellement exécrable. Les uns auraient admis une simple conven-

tion imposée à la reine comme un ordre et qu'elle n'aurait pas signé, afin de ne pas mettre « le vaincu sur un pied d'égalité avec le vainqueur. » Est-il possible qu'on fasse de la politique avec de pareilles subtilités ? Où a-t-on jamais vu un traité qui ait plus le caractère d'une convention imposée que le traité de Tananarive ? Le général Duchesne l'avait emporté tout fait de Paris et la reine a dû l'accepter sans y changer un seul mot. Et en le signant n'est-elle pas plus engagée à l'exécuter que si elle s'était contentée d'en entendre la lecture ? La garantie qui résulte de sa signature n'est-elle pas pour nous et non pour elle ?

D'autres répètent que Madagascar restera ouvert au commerce étranger en vertu de la clause de la nation la plus favorisée insérée dans les traités conclus précédemment par le gouvernement malgache. Avec ceux-là la discussion est impossible, car il n'est, comme dit le proverbe, pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. S'ils ne veulent pas tenir compte du paragraphe 3 de l'article 8 du traité de Tananarive qui délie le gouvernement français de tous les engagements passés par le gouvernement malgache avec d'autres puissances, ce serait perdre son temps que de prétendre les convaincre.

D'autres s'étonnent qu'un article ait paru nécessaire pour la délimitation de Diego-Suarez. Comme si la première chose à faire entre deux communes, deux cantons, deux territoires ayant chacun leur administration et leur budget n'est pas de les délimiter, afin que les habitants sachent de qui ils relèvent et à qui ils doivent s'adresser.

Tous enfin s'accordent à dire que le traité est insuffisant et que pour 65 millions « il nous faut plus que ça ». En vérité, nous nous demandons si on sait lire un texte. Au point de vue extérieur la reine abdique entre nos mains, elle disparaît en tant que souveraine indépendante. A l'intérieur elle nous livre la direction et le contrôle de l'administration. En un mot, elle nous cède tout ce qu'elle pouvait céder. Que pouvait-on exiger de plus d'elle ? On ne pourrait aller plus loin qu'en la supprimant. Et au fond c'est toujours à cela que par tous les détours en reviennent les annexionnistes.

Que la Chambre ne s'y trompe donc point. Ce qu'on lui demande, c'est toujours un vote en faveur de l'administration directe. Il y a dans le traité de Tananarive toutes les conditions nécessaires pour nous permettre d'exercer la domination la plus étroite. C'est justement pour cela qu'on l'attaque. Elle a à choisir entre deux politiques pour Madagascar : la politique de violence envers les indigènes qui ne sait faire usage que des moyens matériels pour dominer et la politique de persuasion qui sait s'attacher les vaincus en associant leurs intérêts à ceux des vainqueurs. Qu'elle ait présente à l'esprit cette grande expérience de la violence qui a été faite en Algérie, ce qu'elle nous a conté, et les fruits amers qu'elle nous a donnés. Et on ne parviendra pas à la faire hésiter un instant sur ce qu'il convient de faire à Madagascar.

Du *Temps* (2e article) :

La prise de Tananarive ne mettait fin qu'à un épisode de la guerre, le traité avec la reine met fin à la guerre elle-même. La réalité jette ainsi brusquement un jour éblouissant sur les avantages du protectorat. Conçoit-on quelle serait à l'heure actuelle la situation du gouvernement si, au lieu de saisir l'occasion de terminer une campagne si pénible et déjà bien longue, il y avait renoncé de gaieté de cœur pour continuer à expéditionner indéfiniment dans l'île ? Il suffit d'y penser pour apercevoir l'absurdité de toute cette politique.

Aussi bien l'élan si spontané et si fort avec lequel l'opinion s'est réjouie de l'issue de la guerre est-il unanime. Le parti de l'annexion pure et simple s'est comme évanoui sous l'évidence des faits. On aurait vite compté sur les doigts ceux qui pour l'acquit de leur conscience continuent à répéter dans la presse que l'annexion nous aurait rendus plus maîtres et qu'on nous aurait mieux payés de nos sacrifices.

Nous avons déjà dit notre sentiment sur ce sujet ; il ne nous paraît cependant pas inutile d'y revenir encore : la question en vaut la peine. Ceux qui s'imaginent de bonne foi que le

protectorat implique une limitation de nos droits et de notre action sur Madagascar sont dupes des mots. Ils ne savent pas quel instrument de domination étroite peut être un protectorat.

Ce terme de protectorat ne signifie, en effet, rien de précis par lui-même. Il sert à désigner des choses tout à fait différentes. Le protectorat du Cambodge et celui de l'Annam ne ressemblent point au protectorat du Tonkin, lequel ne ressemble point à celui de la Tunisie, et tous ces protectorats réunis ne ressemblent en rien à leur tour à celui que nous exerçons sur la république d'Andorre. Cependant, c'est toujours la même étiquette : ne lui accordons donc aucune importance. Elle n'a aucun sens par elle-même ; ne considérons que ce qu'il y a dessous.

Si l'on cherchait à définir ce que doit être en matière coloniale ce mode d'administration encore si neuf et si peu connu parmi nous, on pourrait dire que l'idéal du protectorat est celui qui, associant dans une action commune le gouvernement civilisé protecteur et le gouvernement indigène protégé, permet d'utiliser, sans en rien perdre, l'autorité traditionnelle que le second possède sur la population pour l'application des idées du premier à la bonne administration du pays. Nous ne réclamons pour cette formule aucun brevet d'invention ; elle ressort de la nature même des choses ; ce qui est infiniment moins facile à trouver, c'est le moyen pratique de réaliser l'association de deux gouvernements. On n'y est pas arrivé encore dans l'Indo-Chine. Au Cambodge et dans l'Annam, les gouvernements indigènes fonctionnent au moyen de conseils dans lesquels l'élément français n'est pas représenté. Il y a même deux budgets distincts dans l'Annam : le budget de la cour et le budget du protectorat, ce qu'on pourrait appeler le budget indigène et le budget français. Au Tonkin, c'est l'inverse, le conseil est purement français, le vice-roi indigène n'y est appelé qu'accidentellement. Enfin, la constitution du conseil supérieur de l'Indo-Chine n'a fait aucune part d'aucune sorte à l'élément indigène. Si, au cours de ces dernières années, de sérieux progrès ont été réalisés dans le sens d'une collaboration plus intime des deux éléments, ils ne se sont donc pas encore traduits par des institutions leur donnant

un caractère définitif. En résumé, la formule du protectorat n'a, jusqu'à présent, été l'objet d'une application réelle qu'en Tunisie. Là seulement, les deux autorités ont été complètement unies dans un système administratif qui fonctionne sans grincement et sans perte inutile de force avec un conseil mixte et un budget unique. L'autorité française y exerce une direction incontestée et de tous les instants, et l'autorité indigène chargée de l'exécution n'en conserve pas moins tout son prestige et, par conséquent, tous ses moyens d'action sur la population.

Pour rassurer ceux qui craignent qu'on ne puisse être en même temps protecteurs et maîtres, il n'y a qu'à voir comment fonctionne ce régime ingénieux. L'homme qui a eu le mérite de le concevoir et de l'organiser, M. Cambon, aujourd'hui ambassadeur à Constantinople, aura une place éminente dans notre histoire coloniale. Son invention n'a pas seulement donné à la Tunisie la tranquillité et la prospérité ; avec les nuances que comporteront les différences de civilisation, elle fournira un modèle éprouvé à tous les pays pourvus d'une administration indigène constituée que nous pourrons être appelés à gouverner.

Regardons donc ce qui se passe en Tunisie. Le bey continue à régner. Un résident général, représentant la République française, est placé auprès de lui. Le bey fait les lois pour ses sujets. Le résident général, en vertu d'une délégation spéciale du président de la République, les rend exécutoires pour les Français et les étrangers en les revêtant de son visa. Aucune loi n'est valable si elle n'a pas été promulguée au *Journal officiel* et aucune loi ne peut être publiée au *Journal officiel* si elle n'y est envoyée par le secrétaire général du gouvernement tunisien, qui est un agent français. Par conséquent, impossible de légiférer sans notre assentiment. Il y a ainsi deux législateurs, un souverain de leur race et de leur choix pour les Tunisiens, le représentant de la France pour les Français et pour les étrangers. Toutes les susceptibilités sont respectées. Chacun reçoit la loi de son chef naturel et cependant il n'y a qu'une loi.

Les lois et les principaux actes de l'administration sont préparés dans le conseil des ministres et des chefs de service, présidé par le résident général. Tous les services techniques, les finances, les travaux publics, les postes et télégraphes, l'instruction publique, l'agriculture, sont dirigés par des directeurs français. Le commandant du corps d'occupation gère le département de la guerre. Le premier ministre indigène et le ministre de la plume indigène sont à la tête de ce qu'on appelle proprement le gouvernement tunisien, c'est-à-dire l'administration de l'intérieur et la justice indigène. C'est d'eux qu'émanent les instructions aux caïds, qui sont seuls en contact direct avec la population. Il va de soi que, les services techniques étant dirigés par des Français, nous y sommes aussi maîtres qu'on peut l'être. Quant à l'administration de l'intérieur, voici comment tout en restant purement indigène en apparence, elle est cependant soumise étroitement à notre action. Le secrétaire général français dont nous parlions plus haut représente le résident général auprès du premier ministre. Celui-ci signe toutes les instructions aux caïds, toutes les mesures de police imposant quelques obligations à la population, tous les actes, en un mot, impliquant une contrainte pour les administrés, mais il ne peut le faire qu'après en avoir concerté les dispositions avec le secrétaire général. Le secrétaire général reçoit la correspondance du premier ministre à l'arrivée et c'est lui qui la prépare et l'expédie au départ ; rien de ce qui se passe dans le département de l'intérieur ne peut donc lui échapper. A l'autre extrémité de la machine administrative, treize contrôleurs français représentent le résident général auprès des autorités et, se partageant le territoire de la régence, sont chargés de surveiller les caïds, dont la correspondance est transmise à son tour obligatoirement par leur intermédiaire. De sorte que, si les contrôleurs font leur devoir, rien ne se passe dans leur circonscription, si ce n'est conformément à leurs vues et sous leur contrôle.

Ainsi, un gouvernement central composé de français en majorité et d'indigènes placés sous la haute direction du résident général et un contrôle français à tous les degrés de la hié-

rarchie, peut-on imaginer pouvoir plus complet que celui que nous exerçons de cette manière et mécanisme à la fois plus simple et plus précis ? Et n'y aurait-il pas puérilité à soutenir qu'un protectorat analogue adapté aux conditions particulières de l'île nous rendra moins maîtres de Madagascar que ne l'aurait fait l'administration directe.

On dira peut-être que, si notre pouvoir est aussi effectif, les indigènes doivent se rendre compte que l'administration indigène est sans autorité réelle ; partant, elle doit être aussi sans prestige à leurs yeux. Alors, à quoi bon la conserver !

Mais c'est là un raisonnement tout à fait superficiel. Tout d'abord, quand les ordres émanent des chefs indigènes, on est sûr qu'ils sont donnés dans la forme la mieux appropriée aux idées indigènes. Une anecdote fera comprendre ce que nous voulons dire. Un administrateur algérien débutait avec une très haute opinion de ses fonctions, et il était bien résolu à faire respecter en lui l'autorité qu'on venait de lui confier. Un indigène se présenta dans son bureau avec son capuchon sur la tête. « Comment, tu oses te présenter ainsi devant moi ! Sors et ne te représente que découvert. » L'indigène sort et revient le capuchon rabattu et sans ses babouches. « C'est trop fort ! dit l'administrateur, tu te déchausses chez moi maintenant ! Qu'on le mette un peu à l'ombre pour lui apprendre à être convenable. » L'administrateur ignorait que la politesse arabe veut justement qu'on se couvre la tête et qu'on se déchausse les pieds. C'est par des avanies involontaires de ce genre que l'administration directe la mieux intentionnée est exposée à désaffectionner une population. Et si on veut mesurer la portée de ces questions de forme, qu'on pourrait croire à première vue d'importance secondaire, que l'on se rappelle que c'est parce que les soldats indigènes soupçonnaient qu'on avait substitué la graisse d'un animal à celle d'un autre dans la confection des cartouches qu'a éclaté la formidable insurrection de 1857 aux Indes. Ne fût-ce que pour elles, l'administration indigène aurait déjà son utilité.

Mais il n’est vrai ni en apparence ni en réalité que, si rigoureux que soient notre direction et notre contrôle, l’administration indigène soit sans autorité. Le résident général ne donne point d’ordre au bey, le secrétaire général n’en donne point au premier ministre, les contrôleurs n’en donnent point aux caïds. Le principe du protectorat est que notre action s’exerce, comme l’expliquait un jour M. Massicault au congrès colonial, non point d’une façon impérative, mais par la persuasion. Assurément, le dernier mot doit appartenir au représentant de la France, mais peut-être est-il sans exemple qu’il ait dû commander pour l’obtenir. Le premier ministre fait ses observations soit au secrétaire général soit au conseil, le bey lui-même en fait présenter quelquefois, les caïds font les leurs aux contrôleurs ; tous ont voix au chapitre ; dans la mesure où nos intentions ne peuvent porter aucun trouble parmi leurs compatriotes, ils n’ont aucune raison pour nous résister, et dans la mesure où nos intentions pourraient léser leurs intérêts, leurs préjugés ou leurs croyances, nous avons le plus grand intérêt à tenir compte de leurs objections. Il s’ensuit qu’il n’existe aucun antagonisme dans ce gouvernement mixte entre l’élément français et l’élément indigène, comme on pourrait le craindre ; la raison suffit pour y établir l’accord, et tous ses actes se décident à l’amiable. Les ordres et les instructions dont les chefs indigènes ont à assurer l’exécution sont donc consentis et non simplement subis par eux. Dans ces conditions, la population n’a aucun motif de douter qu’ils en soient responsables. Conservant toute la responsabilité apparente, ils ont conservé aussi la considération qui s’attache au pouvoir. Ils n’ont rien perdu dans le protectorat de leur prestige sur leurs administrés et sont restés des instruments efficaces par l’obéissance facile qu’ils continuent à obtenir.

Si, comme cela est arrivé quelquefois dans certaines de nos possessions, on avilissait les fonctions indigènes en leur donnant pour titulaires des individus signalés seulement par leur servilité à notre égard et en intimant à ces agents méprisés des ordres sans réplique, il pourrait devenir vrai qu’elles perdent

leur autorité et ne rendent plus de services ; mais tant qu'elles seront occupées par des hommes honorables et influents que l'on traite avec honneur en les conseillant plutôt qu'on ne les commande, le protectorat, que ce soit à Madagascar ou à Tunis, conservera toujours sur l'administration directe cet incomparable avantage de laisser à la population indigène la conviction, si propre à la maintenir tranquille et confiante, qu'elle continue à être conduite par des gens de sa race, en communauté d'idées, de sentiments et d'intérêts avec elle.

BIBLIOGRAPHIE

Colin (E.) et **Suire** (P.) S. J. – **Madagascar et la religion catholique**. – Un vol. in-8°, contenant de nombreuses illustrations. Paris, Sanard et Derangeon. (Prix : 5 francs.)

Ce volume, enrichi de nombreuses gravures, fidèles reproductions de photographies des Pères Colin et Roblet, se divise en deux parties bien distinctes.

La première, après un rapide aperçu de la géographie physique et ethnographique de Madagascar, relate l'arrivée, à des siècles différents, des Portugais et des Français dans la grande île. Elle retrace les difficultés de toute nature qui empêchèrent les uns et les autres de s'y établir à demeure.

Devant cette impossibilité de fixer un drapeau sur les côtes malgaches, pendant de longues années, l'Europe se désintéresse de la grande île.

A l'aube du XIXe siècle seulement, les Anglais, toujours à l'affût d'une colonie nouvelle, tentent enfin de s'y établir. Ils y réussissent, obtiennent à notre détriment des traités avantageux et ouvrent même une école protestante à Tananarive.

Pour faire face aux Méthodistes, richement stipendiés par le gouvernement de Londres, il faut que de nouveaux apôtres viennent de France. Ce sont les Jésuites qui répondent à l'appel de M. Dalmond, préfet apostolique. Mais à peine arrivés chez les Sakalaves, ils doivent fuir devant la persécution et se retirer dans les petites îles qu'ils évangélisent jusqu'au jour où quelques-uns d'entre eux, grâce à un Français, M. Lambert, peuvent rentrer, en secret, à Madagascar et même pénétrer jusqu'à Tananarive.

Dès lors la partie n'est plus aussi inégale entre les prêtres catholiques et les ministres protestants. Bientôt même, favorisés par le roi, Radama II, nos missionnaires voient l'heure des persécutions momentanément close. Mais les Méthodistes, Wil-

liam Ellis à leur tête, avec la bonne foi qui les caractérise, mettent tout en jeu pour provoquer une révolution contre les catholiques et même contre le roi. Ils réussirent : Radama II est assassiné.

Alors « menacés, appauvris, humiliés, les Jésuites et les sœurs de Saint-Joseph durent avoir souvent la tentation de céder à l'orage et de se replier sur la côte : ils eussent, en se retirant, ruiné l'influence française à Tananarive. »

Aussi demeurent-ils fermes à leur poste et continuent-ils, en dépit des vexations et des tyrannies, leur œuvre d'apostolat.

Cependant la France se désintéresse toujours de Madagascar. A la violation des traités, à l'empiètement des Anglais, à la persécution de ses nationaux et des indigènes catholiques, elle ne répond que par d'inutiles réclamations ou des démonstrations militaires qui s'achèvent en négociations sans résultat pratique.

Il ne faut rien moins que l'attaque, par les Hovas, des Sakalaves, nos protégés, pour décider la République à agir vigoureusement.

Les amiraux Pierre et Miot interviennent alors successivement, et leurs faits d'armes aboutissent à une paix ne garantissant, au fond, ni nos droits de propriété, ni la liberté religieuse.

Durant ces jours de guerre, les missionnaires, brutalement expulsés de Madagascar, ne songent pas sans anxiété au sort de leurs chrétiens livrés à eux-mêmes. En butte à une inévitable persécution, que vont-ils devenir ?

Grâce à la virile énergie et à la foi ardente d'une femme, Victoire Rasaomanarivo, les Malgaches catholiques savent, en dépit des offres et des menaces, tenir haut et ferme le drapeau de la foi.

Aussi, le traité une fois signé, le retour des missionnaires est-il un vrai triomphe ; triomphe qui grandit encore à la nouvelle que le R. P. Cazet est élevé à la dignité d'évêque de Sosuza et de vicaire apostolique de la grande île.

Une seconde léproserie créée, des persécutions vaincues, des écoles fondées ne tardent pas à montrer plus ardent que jamais le zèle de la mission.

Cependant un orage nouveau menace Madagascar. Le traité de 1885, mal défini, laisse une porte ouverte à toutes les violations. Bientôt circulent des bruits de guerre, vagues d'abord, pressants ensuite. Enfin la lutte est imminente. Rester dans l'île est impossible. Mgr Cazet se décide à prendre encore une fois, avec tous les siens, le chemin de l'exil.

Depuis lors la mission catholique n'existe plus à Madagascar, et les Pères Colin et Suau ont dû forcément clore ici l'histoire qu'ils en ont faite.

Des « scènes malgaches » forment la deuxième partie de l'ouvrage.

Parmi ces scènes malgaches, il en est qui se rattachent directement à la Mission, d'autres ne semblent avoir avec elle que des rapports plus éloignés.

Au nombre de ces dernières, il faut ranger la courte étude sur le climat de Madagascar, la peinture curieuse du Fandroana, avec le bain de la reine et le Sampa ; comme aussi les détails intéressants donnés sur le sort des prisonniers, sur les mœurs originales des porteurs et l'incommodité de leurs véhicules, sur la situation presque enviable des esclaves, fermiers et courriers royaux, et enfin sur le recrutement, l'armement et la discipline des soldats malgaches.

Sur le même pied que ces récits, on peut placer encore le chapitre concernant les îles voisines de Madagascar et l'Épilogue retraçant les préparatifs et les premiers événements de la guerre qui vient de se terminer heureusement par la prise de Tananarive.

Examinant l'état général religieux de Madagascar, les auteurs s'expriment ainsi : « Un léger glacis méthodiste couvre la société Hova. Elle est au fond païenne. »

Cette situation n'est cependant pas imputable au manque de zèle ou de dévouement de la part des missionnaires qui, depuis plus de trente ans, ont toujours été sur la brèche.

Quelques-uns même, tels que les Pères Colin et Roblet, ont trouvé moyen, au milieu des persécutions, des dangers et des rudes labeurs de l'apostolat, de consacrer quelques heures à la science.

Le récit de la fondation de l'observatoire du P. Colin et l'histoire des cartes du P. Roblet (parus déjà dans les *Études religieuses*), sont consignés encore dans l'ouvrage que nous étudions et témoignent de leur incessante activité. – Le P. Colin, dans un rapport détaillé, décrit son observatoire, énumère les instruments à son usage, raconte l'odyssée d'une certaine lunette prise, par les Hovas, pour un canon nouveau modèle, et enfin relate les travaux accomplis et les résultats obtenus.

Le P. Roblet, qui manie la plume aussi bien que l'alidade, nous apprend à tracer une carte ventre à terre, selon son expression. Il nous met au courant des dangers qu'il a courus pendant ses pérégrinations forcées, se plaint de la lenteur et de la difficulté de ses travaux ; mais ce qu'il ne dit pas, c'est le succès obtenu et les encouragements reçus sous forme de médailles d'or et de diplôme.

*
* *

VERRIER (D^r^). – **Étude des arbres à quinquina**. Leur introduction à Madagascar. – Paris, Librairie africaine. 1 brochure, 20 pages in-8°.

Dans cet opuscule, le Dr Verrier, membre du conseil supérieur des colonies, raconte les essais de culture du quinquina ou plutôt du cinchona entrepris à la Réunion par le Dr Vinson, il y a environ vingt-cinq ans ; il conclut que ces essais pourraient être repris à Madagascar sur les contreforts de l'Imérina, du côté de la plaine Sakalave. La majeure partie de la brochure est consacrée à des détails techniques sur les procédés de cultures : semis, marcottes, boutures, moussage, etc. Nous enregistrons très

volontiers les déclarations de M. Verrier ; les spécialistes seuls en apprécieront la justesse et la portée.

*
* *

La *Revue bleue* du 26 octobre contient un article de M. ALBERT CABARET : **Un an à Madagascar**, et la *Revue politique et parlementaire* du 5 novembre un article de M. MARTINEAU sur le **Protectorat de Madagascar**.

Table des matières

Note sur l'édition

Le texte a été établi à partir du document Gallica reproduisant, en mode image, l'édition originale de cet ouvrage.

J'ai reproduit approximativement la présentation de la revue telle qu'elle avait été publiée à l'époque, l'adaptant à la forme d'un fichier électronique. Quelques rares coquilles ont été corrigées.

La mise en page doit tout au travail du groupe ***Ebooks libres et gratuits*** (**http://www.ebooksgratuits.com/**) qui est un modèle du genre. Je me suis contenté de modifier la « couverture » pour lui donner les caractéristiques d'une collection dont cet ouvrage constitue le quatorzième volume. Sa vocation est de rendre disponibles des textes appartenant à la culture et à l'histoire malgaches.

Toute suggestion est la bienvenue, à l'adresse maury@wanadoo.mg.

Pierre Maury, janvier 2007

Catalogue

1. CHARLES RENEL. *La race inconnue* (1910)
2. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 1, mars 1895
3. ADOLPHE BADIN. *Une famille parisienne à Madagascar avant et pendant l'Expédition* (1897)
4. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 2, avril-mai 1895
5. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 3, juin 1895
6. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 4, juillet 1895
7. GABRIEL DE LA LANDELLE. *Le dernier des flibustiers* (1884)
8. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 5, août 1895
9. PROSPER CULTRU. *Un Empereur de Madagascar au XVIIIe siècle : Benyowsky* (1906)
10. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 6, septembre 1895
11. *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1re année, n° 7, octobre 1895
12. FRANÇOIS SAINT-AMAND. *Madagascar* (1857)
13. Désiré Charnay. *Madagascar à vol d'oiseau* (1864)

A paraître

Bulletin du Comité de Madagascar, suite
Ouvrages anciens concernant Madagascar
Etc.

Note : le catalogue est mis à jour au fur et à mesure des parutions sur le site *Actualités culturelle malgache*, à l'adresse http://cultmada.blogspot.com/